

Rapport d'activité 2020 – 2021



Vadec

Table des matières

Le message du Président	3
Données-clés de l'exercice	4
Espace Valorisation	6
Faits marquants	7
VADEC+	12
prévoyance.ne devient CPCN	13
L'entreprise Vadec SA	13
Rapport qualité, environnement, santé & sécurité	15
Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien	16
Conseil d'administration	17
L'équipage Vadec	18
Organigramme	19
Les statistiques 2020 – 2021	21
Les comptes 2020 – 2021	31
Bilan au 30 septembre 2021	32
Compte de résultat Vadec SA	34
Comptes Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE	36
Incinération	36
Boues de STEP	38
Comptes Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES	40
Bio-déchets	40
Centres logistiques régionaux (CLR)	42
Déchèteries	44
Autres activités d'exploitation	46
Annexe	49
Rapport de l'organe de révision	56
Résolutions	58

14^e rapport de gestion et des comptes

Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mars 2022.

Le message du Président



C'est en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration depuis ce printemps que j'ai le plaisir de m'adresser à vous.

En premier lieu je tiens à remercier mon prédécesseur, Monsieur Marc Arlettaz, qui m'a remis les clefs d'une société saine et qui remplit pleinement ses missions, malgré les vicissitudes des temps actuels. Sa présidence a été remarquable lorsque l'on connaît les exigences d'un mandat à l'exécutif d'une ville cumulé avec la présidence d'une entreprise de cette envergure qui est au surplus une « infrastructure critique » pour tout l'Arc jurassien. Si le mérite de Marc Arlettaz est grand, il ne faut surtout pas sous-estimer le fait qu'il a pu, comme votre serviteur, compter sur un Conseil d'administration qui déborde de compétences et sur une direction qui est une référence dans le monde de la gestion des déchets ; c'est l'occasion de les remercier de leur engagement.

Les comptes 2020-2021 sont très satisfaisants puisqu'ils permettent de poursuivre notre effort pour l'alimentation du fonds indispensable pour disposer des fonds propres nécessaires au financement de la construction de notre nouvelle usine à La Chaux-de-Fonds. Ce travail de fourmis porte déjà ses fruits, mais doit être poursuivi pour éviter, le moment venu, de nous retrouver trop fortement endettés et lourdement pénalisés par des intérêts passifs dont les taux risquent de prendre l'ascenseur.

Ce projet de renouvellement de notre usine de La Chaux-de-Fonds (projet VADEC+) est au cœur de notre stratégie pour doter l'Arc jurassien d'un nouvel outil de valorisation des déchets encore plus performant au niveau environnemental mais il est aussi un élément essentiel de la politique énergétique de la Ville de La Chaux-de-Fonds puisqu'il permettra notamment, outre une plus grande efficacité énergétique, de faire bénéficier la population de La Chaux-de-Fonds d'un chauffage à distance nettement plus puissant qu'actuellement et qui offrira la possibilité à des quartiers entiers de se passer de mazout ou de gaz.

Préparer le futur c'est essentiel, mais le quotidien garde toute son importance. Pour une industrie qui travaille presque à flux tendus c'est jongler avec les approvisionnements et assurer une grande productivité malgré les impacts du COVID 19, ses contraintes sanitaires et ses conséquences en matière de profil de déchets et de logistique. Les équipes de VADEC ont démontré leur savoir-faire en la matière et c'est l'occasion ici de les féliciter et de les remercier.

L'année prochaine, il faudra continuer à compter avec le COVID 19, ce n'est pas réjouissant, mais il est par contre réconfortant de savoir que la gouvernance, la direction et les équipes de VADEC travailleront de concert pour assurer une valorisation de qualité de nos déchets pour le plus grand bien de la population de l'Arc jurassien.

Antoine Grandjean
Président du Conseil d'administration

Données-clés de l'exercice

Durant son exercice 2020 – 2021, Vadec a

→ désigné le bureau MECUM comme planificateur général pour la gestion du projet VADEC+ de renouvellement des installations avec regroupement de l'ensemble des capacités de valorisation sur le site de La Chaux-de-Fonds;

Dans ce contexte, Vadec a

→ entamé, en sus de la conduite de ses activités d'exploitation, la phase préparatoire avec les différentes études préliminaires;

→ consenti aux premières dépenses liées à la réalisation du projet VADEC+ CDF.

Dans le cadre de ses activités d'exploitation, Vadec a

→ facturé un volume de 109 897 t de déchets incinérables (-2.47%);

→ facturé un volume de 14 201 t de boues de STEP (-0.38%);

→ fourni aux consommateurs 41 281 MWh d'énergie électrique (-2.46%) et 102 237 MWh d'énergie thermique (+15.45%);

→ évacué en stockages sécurisés 25 380 t de résidus (+1.6%);

→ assuré le tri ou le conditionnement de 25 027 t de matières recyclables diverses (+7.74%), dont 14 193 t (+8.87%) de papier/carton traitées et conditionnées sur la chaîne de tri de Vatri SA;

→ facturé le traitement de 10 025 t de bio-déchets (+6.52%);

→ généré un chiffre d'affaires de CHF 32.2 mio (+8.78%);

→ dégagé un EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissement, charges/produits financiers et impôts) de 6 mio (+ 31.1%) et un EBIT (résultat d'exploitation avant charges/produits financiers et impôts) de 2.7 mio permettant d'alimenter le fonds de renouvellement et créer les provisions nécessaires aux importants travaux de maintenance évitant des amortissements sur de trop longues durées.

Valorisation thermique

 **109 897 t**

de déchets incinérables facturés

 **14 201 t**

de boues de STEP



 **41 281 MWh**

d'énergie électrique

(consommation annuelle d'env. 12 200 ménages)

 **102 237 MWh**

d'énergie thermique

(économie de plus de 9 830 500 litres de mazout)

Valorisation matières

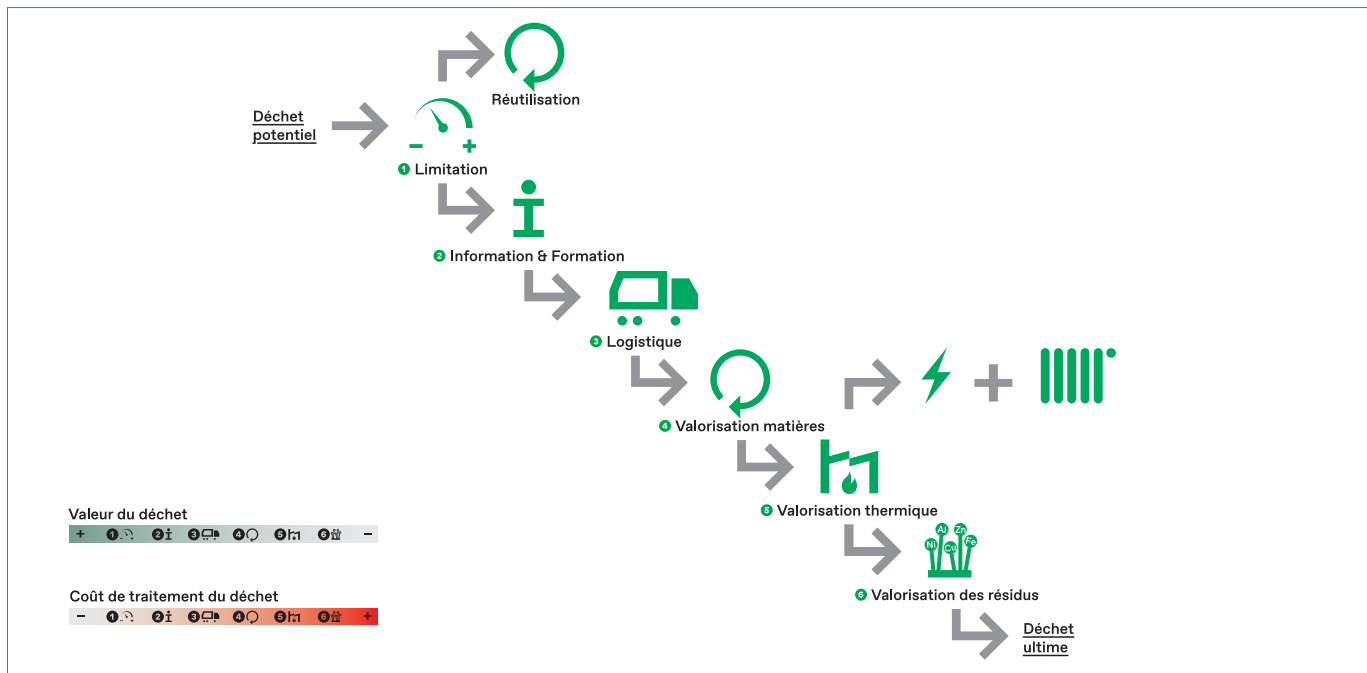
 **10 025 t**

de bio-déchets

 **25 027 t**

d'autres matières recyclables: papier/carton, verre, métaux, etc.

Espace Valorisation



L'Espace Valorisation, l'optimisation maximale des matières

Vadec est à la disposition de ses actionnaires, de sa clientèle et du public pour assurer une gestion sûre, propre et durable des déchets. Elle est active tout au long de la chaîne de gestion des déchets et intervient à chacune des étapes de l'Espace Valorisation. Vadec propose des solutions dirigées non seulement vers sa mission historique — la valorisation thermique des déchets incinérables — mais favorise également une économie circulaire en rendant possible une régénération ou une transformation des matières. Vadec fournit certaines de ses prestations en collaboration avec des entités créées en partenariat avec d'autres UVTD ou périmètres de gestion.

- 1. Limitation :** Vadec considère que certains déchets destinés à l'élimination peuvent être réutilisables : ils redeviennent ainsi objets et entament un nouveau cycle de vie. Ex. : récupération d'objets en déchèteries, en collaboration avec Emmaüs. Vadec promeut également le remplacement des plastiques à usage unique par de la vaisselle réutilisable. Ex. : conseils aux structures organisatrices de manifestations au travers de la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD).
- 2. Information et formation :** Vadec est un guichet unique pour toutes les questions liées à la thématique des déchets pour les collectivités ou la citoyenneté. Vadec remplit cette mission au travers des activités de la FAJD. Ex. : publication du guide MEMODéchets (version papier, Internet ou application) à destination des collectivités, hotline déchets, financement du programme pédagogique de COSEDEC dont Vadec est coopératrice, pour la formation des jeunes générations à toutes les thématiques de tri et de valorisation des déchets, visites didactiques d'installations, formation de nouvel électoral communal à la problématique des déchets, etc.
- 3. Logistique :** Vadec propose aux collectivités une analyse et des solutions clés en main pour une gestion logistique cohérente de l'ensemble des déchets, que ce soit au niveau des infrastructures (éco-points, déchèteries, conteneurs, etc.) ou au niveau de la collecte et des transports. Ex. : analyses

détaillées de projets d'éco-points ou de déchèteries, appels d'offres pour la collecte et le transport, rédaction de directives et règlements communaux, réorganisation en cas de fusion de communes, conseils pour l'achat de matériel, mandats d'exploitation d'infrastructures, gestion de la logistique de sacs taxés (sacNEVa par exemple), etc.

- 4. Valorisation matières :** au travers de ses centres logistiques régionaux, Vadec trie et conditionne diverses matières, pour ensuite les valoriser dans des filières de recyclage. Vadec recherche également des collaborations avec les autres périmètres de gestion pour favoriser l'efficacité économique de ses opérations. Ex. : exploitation d'un centre de compostage de bio-déchets à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un centre de tri de papier/carton, d'une déchèterie professionnelle et installation de stockage et transbordement de verre sur son site de Colombier, création de pools de gestion, etc.
- 5. Valorisation thermique :** Vadec valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets incinérables qui n'ont pas pu être recyclés, soit environ 110 000 tonnes par année. La chaleur ainsi créée, équivalente à près de 9 000 000 de litres de mazout de chauffage annuellement, alimente deux réseaux de chauffage à distance (CAD) à La Chaux-de-Fonds (Viteos) et à Colombier (CADBAR). L'électricité qui est co-produite couvre les besoins annuels de plus de 12 000 ménages. A cet effet, Vadec exploite deux sites d'incinération à La Chaux-de-Fonds et à Colombier.
- 6. Valorisation des résidus :** l'incinération des déchets produit des résidus (mâchefers et cendres volantes). Avant leur stockage définitif, Vadec s'assure de la valorisation de la partie métallique de ces résidus, ceci en partenariat avec la décharge contrôlée de Celtor et en collaboration avec les autres UVTD suisses.

Faits marquants

Les locaux administratifs s'étendent sur le site de La Chaux-de-Fonds

En attendant la mise en œuvre du projet VADEC+ et grâce à un crédit CHF 130 000.- HT, la surface administrative de notre site de La Chaux-de-Fonds a été étendue par l'installation d'un bloc de 4 conteneurs.

Un crédit-cadre de CHF 380 000.- HT a également été alloué pour la réfection des locaux de l'UVTD de Colombier, dont une bonne partie datait encore des travaux d'aménagement de l'usine de 1971.



Logistique

Von Arx continue de faire la navette entre DILAC et Vadec

Les transports des déchets de la déchèterie DILAC, exploitée par Vadec, ont été adjugés pour une nouvelle période contractuelle et par marchés publics, à l'entreprise Von Arx SA.



Du mobilier urbain équipé d'autres communes

Toujours dans une logique de gérer au mieux leurs déchets, les communes de Saint-Blaise, Neuchâtel et Courtelary ont décidé d'acquérir des conteneurs aériens ont décidé d'acquérir de nouveaux conteneurs aériens. Vadec a mis à disposition 70 pièces pour ces trois communes. Le parc de mobilier urbain ne cesse de s'agrandir et Vadec accompagne chaque nouvelle demande.



5 communes de l'Arc jurassien ont signé une convention logistique avec Vadec

Cormoret, Saint-Brais, Courtelary, Le Noirmont et Saignelégier ont confié la gestion et la supervision de leurs déchets à Vadec, à travers une convention. Afin d'assurer les meilleures conditions logistiques, financières et environnementales à la commune concernée, Vadec propose de nouvelles modalités de collecte, gère les mandats de transport ainsi que les filières de valorisation, selon le choix de chaque commune. D'autres communes se montrent intéressées par ce modèle de prestations : nous pourrions leur proposer des services similaires.

sacNEVa poursuit sa collaboration avec Vadec

Renouvelable tous les 4 ans, notre collaboration avec le canton de Neuchâtel pour gérer le sacNEVA se poursuit pour la période 2021-2024. Un appel d'offres marchés publics (AOMP) a été organisé pour sélectionner le prestataire en charge de la production, du stockage et de la distribution des sacs ainsi que de l'encaissement de la taxe pour cette nouvelle période de 4 ans. FO-Security AG a décroché le mandat avec le bénéfice d'une réduction des coûts, pour la même qualité. Le site internet sacNEVa (www.sacneva.ch) a également fait peau neuve, complété d'une actualisation des informations.



On continue de prendre en charge les boues de STEP de STRID

Vadec renouvelle sa collaboration avec STRID pour la logistique et le traitement des boues de STEP de son périmètre. Cette collaboration se poursuivra jusqu'à l'obligation de valorisation du phosphore, prévue pour 2026.



Valorisation matières

Un nouveau déchiqueteur au Centre Logistique Régional (CLR) de Colombier

Les déchets encombrants et le bois usagé nécessitent une opération de déchiquetage avant leur incinération en fosse. Le broyeur mobile du CLR de Colombier étant arrivé en fin de vie, un crédit de CHF 700 000.- HT a été alloué pour acquérir un nouveau modèle plus écologique et plus puissant lui permettant d'augmenter sa capacité de broyage.



CLR-COL

Des plus-values pour DILAC

Une campagne de nettoyage et d'entretien hebdomadaire a été mise en place à la déchèterie DILAC et dans son périmètre pour offrir un environnement agréable à sa clientèle. Trier et valoriser dans un espace bien entretenu sensibilisent davantage les usagers à faire attention.

Un processus pour traiter les réclamations internes et externes a été renforcé à DILAC pour annoncer les mauvaises utilisations et empêcher leurs récurrences.



CLR-Bulles

Plusieurs améliorations facilitatrices

Pour accueillir provisoirement un afflux de papier/carton, des cellules de compost ont été modifiées. Le chemin ainsi que la place de roulement ont complètement été refaits.

Valorisation thermique

Détection de la radioactivité

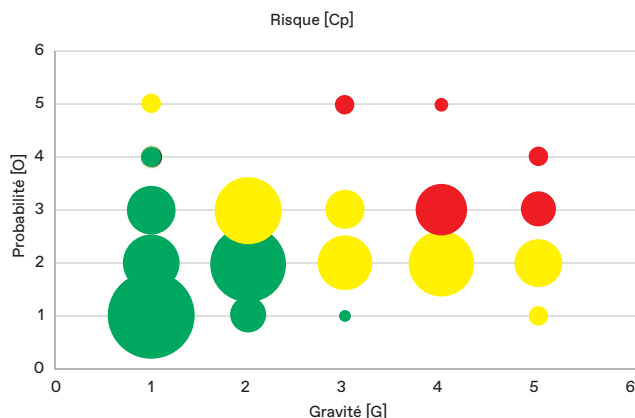
Pour être conforme à la nouvelle directive de l'OFSP sur la détection d'éléments radioactifs dans les déchets, des systèmes de mesure ont été installés devant chaque balance d'entrée des UVTD de La Chaux-de-Fonds et de Colombier. Les partenaires ont été informés de cette nouvelle exigence et des contraintes que cela peut engendrer en cas de détection positive.



Analyse des risques

En 2021, une méthodologie d'analyse de risques a été développée pour identifier les équipements à risque, notamment vétustes, et anticiper les pannes importantes afin d'effectuer préventivement les travaux nécessaires.

Résumé générale des équipements



UVTD La Chaux-de-Fonds

Plusieurs arrêts techniques pour améliorer les installations

Des arrêts techniques, pour la plupart, planifiés ont été nécessaires au bon fonctionnement de l'usine de La Chaux-de-Fonds. Le seul arrêt non planifié, a eu lieu en septembre 2020, lorsque des températures et une pression excessive se sont fait ressentir au niveau du 1^{er} laveur des fumées, dues à des formations de croûtes.



Au mois de novembre 2020, la planification de 3 jours d'arrêt a permis le nettoyage des grilles, des descentes d'accrochage, de l'extracteur mâchefers, du préchauffeur d'air primaire, de l'électrofiltre et des laveurs humides. Quelques briques ont également été réparées, 2 purgeurs à la turbine ont été révisés et des moteurs au niveau du ventilateur et de l'air barrage ont été changés.

En janvier 2021, une nouvelle session de nettoyage d'un jour a dû être planifiée. Elle était accompagnée d'une réparation de la chaudière et de la conduite de l'eau de secours de la tour de refroidissement.

Une grande révision réussie

La grande révision 2021 (du 7 au 28 juin) a permis le traitement de 94 constats techniques et actions de révision, orchestrées par 33 entreprises externes avec 25 personnes en moyenne en présentiel. Tous les délais ont été tenus, y compris, l'installation d'un système de vibration sonore dans le compartiment du préchauffeur d'air primaire. Ces grands travaux ont été menés sans blessures ni accidents, dans les respects des consignes SST.

Installation test d'une corne sonore sur le préchauffeur d'air primaire à La Chaux-de-Fonds

L'évolution de la qualité de nos déchets urbains combustibles n'est pas sans conséquence. Au fil des années, une augmentation significative de l'encrassement du préchauffeur d'air primaire a été observée. Cette situation a un impact direct et très important sur la production d'énergie, puisque le four doit être arrêté lors de chaque intervention de nettoyage. Pour contrer ce nouveau phénomène et éviter des arrêts de production coûteux, il a fallu trouver une solution simple et économique. Le système de corne sonore émettant, à intervalles réguliers, des ondes ou pressions acoustiques à 100Hz de fréquence, envoie des vibrations qui se propagent à l'intérieur du préchauffeur par un cornet acoustique et dépoussièrent ainsi les tubes sans perturber l'exploitation normale du four. Après quatre mois d'essai, les premiers résultats sont positifs et favorisent une meilleure production. Le nettoyage « en direct » est concluant et l'encrassement problématique s'est réduit de manière significative.



UVTD Colombier

Plusieurs fuites à l'origine des arrêts

Une fuite sur la vanne haute pression en février 2021 a nécessité 1 jour d'arrêt de la L1 et 4 jours de la L2 non-planifiés pour procéder à la réparation de la vanne et de la voûte d'allumage Z3. En avril 2021, 4 jours d'arrêt ont été prévus pour contrôler, nettoyer et réparer la voûte zone 2 de la L1 et 2 jours pour la L2. Ces 2 jours ont permis de régler 14 constats. En mai 2021, nous avons subi un deuxième arrêt non-planifié de 3 jours sur la L1 suite à une fuite sur le cendrier de frappe du vaporisateur chaudière. Pour pallier à l'aggravation de la fuite sur la cuve du laveur de fumées, un arrêt de 2 jours sur la L1 est planifié un mois plus tard.

La L1 a dû être arrêtée pendant 16 jours échelonnés entre juillet et août 2021 à cause d'une fuite d'eau, sur le collecteur de purge de l'économiseur, dans le four. Ce désagrément a engendré d'importants travaux de nettoyage au niveau du transport de poussière et plusieurs phases de réparation.



Une grande révision dans le respect des consignes SST

26 constats techniques ont pu être résolus lors de la grande révision de la fin d'été (du 26.08 au 14.09.2021). 28 entreprises externes ont participé, avec la présence en moyenne de 14 personnes par jour en présentiel sur le site pour respecter les délais prévus. Seules 2 blessures légères sont à déplorer, tout ceci dans le respect des consignes SST.



Changement d'un stripper

Dans le processus de traitement des fumées, de l'ammoniaque est injecté directement dans le four par des rampes de buses situées à trois étages différents sur les parois latérales. Les hauteurs d'injection ainsi que les débits sont régulés en temps réel en fonction, d'une part, de la température du foyer et d'autre part, des quantités de polluants mesurés dans les gaz de fumées. Ce système de traitement standard des fumées, dénommé SNCR (Selective Non-Catalytic Reduction), assure la fonction de dénitrification DéNOx/DéDiox par la réduction non catalytique des émissions d'oxyde d'azote.

Dans le but de récupérer, puis réutiliser l'ammoniaque soluble dans les eaux des cuves après les lavages des fumées, deux colonnes de strippage, en fonctionnement alterné, sont exploitées depuis 1991. L'une d'elle avait déjà été remplacée en 2017 et la seconde l'a été en 2021 grâce au déploiement d'un crédit de CHF 300 000.- HT.



Installation d'un prototype de filtration de charbon actif à Colombier

Avec l'assainissement des deux lignes d'incinération de Colombier en 2015-2016, un système d'injection de charbon actif a été installé pour respecter et maîtriser les normes environnementales selon l'OPAir. Cependant, les quantités de charbon actif mélangées aux eaux des laveurs de fumées provoquent des abrasions dans les garnitures de joints et les pompes de recirculation des eaux. Cette usure engendre alors d'importants coûts de maintenance et de remplacements de pièces. Pour éviter ce problème, nous avons étudié plusieurs options pour aboutir à une solution (unique en Suisse pour le moment) de filtration du charbon actif dans les eaux de lavages des fumées. L'installation d'une armoire de commande et d'une pompe péristaltique dosée parfaitement en débit et pression permettent d'intervenir directement au niveau du traitement des eaux. Ainsi, après de nombreux tests de tamis cylindriques, un paramétrage du système de commande de la filtration et divers essais, nous avons pu extraire des eaux, une quantité importante de charbon actif extrêmement fin ($\sim 25\mu\text{m}$). Ce système permet de réduire nos travaux de maintenance tout en augmentant la durée de vie des composants.



VADEC+ CDF – lancement de l'avant-projet

VADEC+, le projet de développement stratégique de Vadec, consiste à regrouper l'ensemble des capacités de valorisation thermique des déchets incinérables sur le site de La Chaux-de-Fonds. Ce projet de mutation, lancé il y a quelques années déjà, sera parachevé par la mise en exploitation d'une nouvelle ligne de valorisation thermique des déchets en 2029.

Le groupement MECUM composé de TBF Partner (processus d'incinération), BG ingénieurs Conseils (génie civil) et Julien Dubois (architecte), s'est vu confier le mandat complet de planificateur général pour la nouvelle UVTD de La Chaux-de-Fonds. Les études ont démarré début novembre 2020.

La première étape a consisté à déterminer l'ensemble des objectifs et des contraintes du projet au travers de workshops intégrant l'exploitant.

Définir la capacité d'incinération de la nouvelle usine a fait l'objet d'une étude spécifique durant laquelle les services compétents des quatre cantons de notre zone d'apport ont été consultés. Cette étude montre que la diminution effective des déchets provoquée par l'amélioration constante des taux de recyclage est compensée par les facteurs démographiques et économiques. Toutefois ces valeurs doivent encore être validées par les instances de la société. En parallèle, un certain nombre d'investigations a été effectué pour cerner la globalité du site, notamment au niveau géotechnique, pollution, amiante, bruit ainsi qu'un relevé de l'ensemble des bâtiments du site.

Cette première phase d'études, soit l'avant-projet, définira les aspects principaux de l'usine, dont notamment son layout, les processus techniques ainsi qu'une planification et un devis détaillé. Au premier semestre 2022, le conseil d'administration de Vadec disposera d'un plan d'affaires donnant les éléments nécessaires à la décision d'investissement et à la poursuite d'investigations.

Les premiers travaux sur site devraient débuter en 2024-2025 et la mise en service de la nouvelle usine est planifiée en 2029. Le démantèlement de l'usine existante ainsi que la remise en état du site se poursuivront en 2030.

prévoyance.ne devient CPCN

Rapport d'activité Vadec — CPCN

Depuis le 1er janvier 2019, la santé financière de la Caisse de pensions a pu être nettement améliorée. Grâce aux excellents résultats, le degré de couverture a progressé de 15 points pour dépasser 80% (obligation à atteindre en 2039) durant l'année 2021. Des consolidations importantes ont également été engagées ces dernières années et avec une réserve de fluctuation de valeur entièrement constituée et des provisions bien dotées, la sécurité financière de la Caisse est nettement renforcée. Le besoin de rendement s'en voit ainsi allégé, optimisant les intérêts crédités sur les comptes des assurés-ées actifs-ves. De surcroît, la réorganisation complète de la Caisse a permis de diminuer considérablement les frais administratifs par assuré-ée amenant cette dernière parmi les moins onéreuses en Suisse.

Ces résultats réjouissants, liés aux efforts en termes de coûts et de consolidations, bénéficient aux assurés-ées et aux employeurs-euses de la Caisse avec une réduction des cotisations de 3 points de pourcent dès le 01.01.2022. Cette baisse relève de l'amélioration de la santé financière et de la réduction des frais administratifs et n'a dès lors pas d'impact sur les prestations des assurés-ées.

Dès le 1^{er} novembre 2021, la Caisse se nomme désormais CPCN, sigle de sa raison sociale, en lieu et place de prévoyance.ne. Cette transition marque la nouvelle dynamique de la Caisse et reflète ses valeurs ainsi que son engagement envers ses partenaires.

Part au découvert

La CPCN est une institution de prévoyance de droit public appliquant le système de la capitalisation partielle, fondé sur le principe de la pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. La Caisse suit pleinement le chemin de croissance établi qui prévoit qu'elle augmente son taux de couverture chaque année.

Le découvert de la Caisse, soit la part non capitalisée des engagements, doit être garanti par la collectivité publique. Au 01.01.2021, sur la base d'un degré de couverture de 76.6%, la part au découvert de Vadec s'élève à CHF 7 972 267.



L'entreprise Vadec SA

Vadec est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation des déchets urbains recyclables et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de prévention de l'environnement. Vadec fonctionne comme un guichet unique pour toute question liée à la gestion des déchets et est ainsi active à chacune des étapes de l'Espace Valorisation (voir page 6).

Certifiée ISO 9001 et 14001, Vadec adhère pleinement au concept de développement durable et accorde une attention particulière à son impact sur l'environnement.

Vadec analyse puis se dote des moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Vadec répond aux attentes de sa clientèle, ses partenaires, son personnel, et conseille les usagers-ères en adoptant une attitude positive, ouverte aux changements et favorisant une gestion responsable des déchets.

Elle applique notamment une politique de gestion du personnel dont les règles et directives sont valables à tous les niveaux de l'organisation.

Elle communique régulièrement au travers de campagnes, d'organisation d'événements, d'outils informatiques et de programmes pédagogiques.

La charte d'entreprise régit les points mentionnés ci-dessus.

Charte d'entreprise

Pour atteindre ses objectifs en matière de qualité, Vadec

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, d'égalité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

Soucieuse du respect de l'environnement, Vadec

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).

Attachant une importance capitale à la santé et à la sécurité, Vadec

- forme et informe son personnel à l'identification des risques et aux mesures à prendre pour les réduire, ceci en lien avec sa solution de branche;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales;
- adapte ces dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs-ices, même occasionnels-elles, de ses installations.



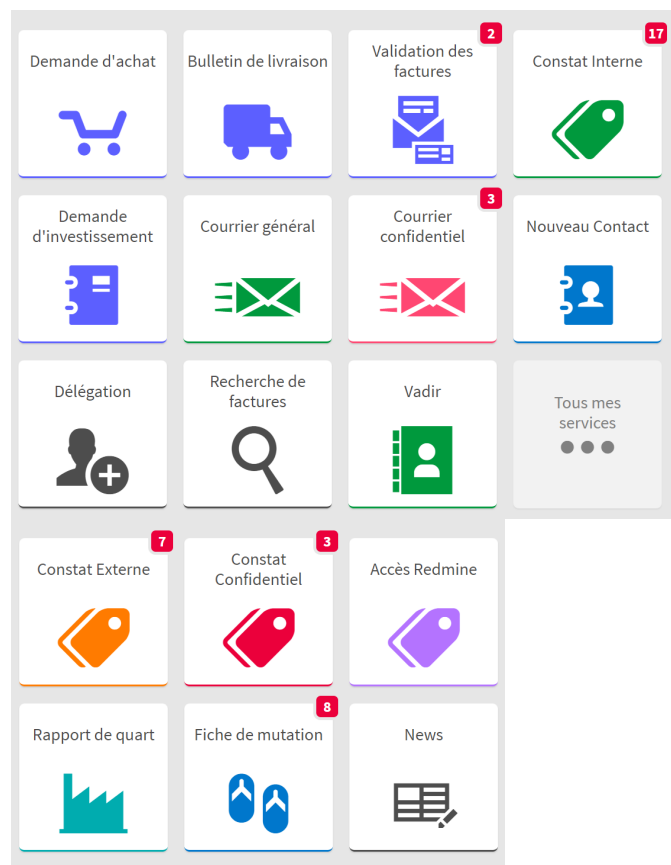
Rapport qualité, environnement, santé & sécurité

Qualité

Les flux d'information interne peuvent également être considérés comme une catégorie de nuisance et pour y remédier, Vadec a décidé d'introduire un outil GED (gestion électronique des documents). Travaillant sur plusieurs sites, cela permet aux collaborateurs de pouvoir entreprendre une série de démarches administratives à distance. Une possibilité qui a révélé toute sa valeur durant cette pandémie.

Les premières itérations sont prometteuses; elles permettent entre autre une économie de papier, une diminution de l'échange de courriels, une communication plus efficace et ciblée, ainsi qu'une traçabilité efficace des écritures liées aux compétences décisionnelles. Ceci est le cas notamment pour les processus d'achat et d'approbation des factures des créanciers ou des rapports de quart où sont consignés les événements relevés par les équipes de supervision des UVTD. Étant donné les nombreux projets qui animent nos activités, leur encadrement administratif a été adapté à la GED.

La GED intègre aussi un outil de gestion des constats (équivalent à celui des tickets dans le domaine informatique) pour assurer le suivi des problèmes techniques (maintenance curative), les propositions d'amélioration et les demandes clients.



La GED fonctionne comme un véritable tableau de pilotage où les besoins d'intervention sont identifiés par des pastilles, l'objectif final étant qu'elle devienne la porte d'entrée des processus de communication et de gestion de l'entreprise.

Environnement



Dans un esprit d'amélioration continue, Vadec SA s'investit continuellement pour limiter son impact sur l'environnement.

Un rapport mensuel d'autocontrôle est transmis au Service de l'Énergie et de l'environnement de canton de Neuchâtel

(SENE), qui est l'autorité de surveillance. Ce rapport inclut le suivi des émissions atmosphériques (CO, SO₂, NO_x qui sont mesurés en continu) et celui de la qualité de l'eau rejeté à l'égout (pH, température, débit, conductivité qui sont mesurés en continu et les métaux Pb, Cd, Zn et Hg qui sont mesurés sur une base hebdomadaire sur un échantillon prélevé en continu).

Concernant les dioxines/furanes, Vadec a été une des premières installations en Suisse à s'équiper, en 2016, de sa propre armoire de mesure mobile pour ses 3 lignes d'incinération. Auparavant, ces mesures étaient effectuées par un laboratoire spécialisé et demandaient une planification contraignante et onéreuse. En se basant sur cette expérience, Vadec a fait l'acquisition d'une 2ème armoire, lui permettant de passer maintenant à une fréquence de mesure plus élevée, dont les résultats sont transmis au SENE dans le cadre du rapport mensuel. Cette démarche est volontaire car la norme n'exige pas une cadence aussi importante.



Bi-annuellement, le SENE conduit ses propres mesures en utilisant son matériel pour vérifier le bon fonctionnement de l'autocontrôle (à l'exception des dioxines/furanes qui demandent un appareillage hautement spécialisé). Une campagne de contrôle sur les émissions atmosphériques sera menée durant le prochain exercice. Pour l'exercice 2020-21, tous les paramètres mesurés respectent les normes en vigueur.

Une autre de nos préoccupations concerne les nuisances sonores et olfactives qu'une entreprise comme Vadec peut engendrer. Les échanges que nous avons régulièrement avec nos riverains-es de Colombier, au travers de l'association, permet de gérer en amont les problèmes éventuels, mais rien de particulier n'est à signaler durant cet exercice. Nous avons des contacts étroits avec les propriétaires d'appartements voisins de notre site de La Chaux-de-Fonds et travaillons sur une diminution de notre impact sonore, plus spécifiquement sur les vibrations basse fréquence générées par notre ventilateur de tirage. Ce travail est mené dans un bon esprit de collaboration.

Santé et sécurité au travail (SST)

Les mesures sanitaires dictées par la pandémie ont souligné l'importance d'une organisation SST efficace au sein de l'entreprise. Suite au départ à la retraite du responsable actuel, Vadec a engagé Madame Hélène Queste Le Houëdec. Son expérience confirmée dans ce domaine lui permettra de poursuivre le développement de notre culture SST.

La solution de branche ASI/KaSi a décidé du port obligatoire des lunettes de protection dans certains espaces définis des UVTD, dès janvier 2021. Vadec a ainsi équipé tous ses collaborateurs d'une paire de lunettes de sécurité standards, de sur-lunettes ou d'un modèle avec correction, selon leur choix.

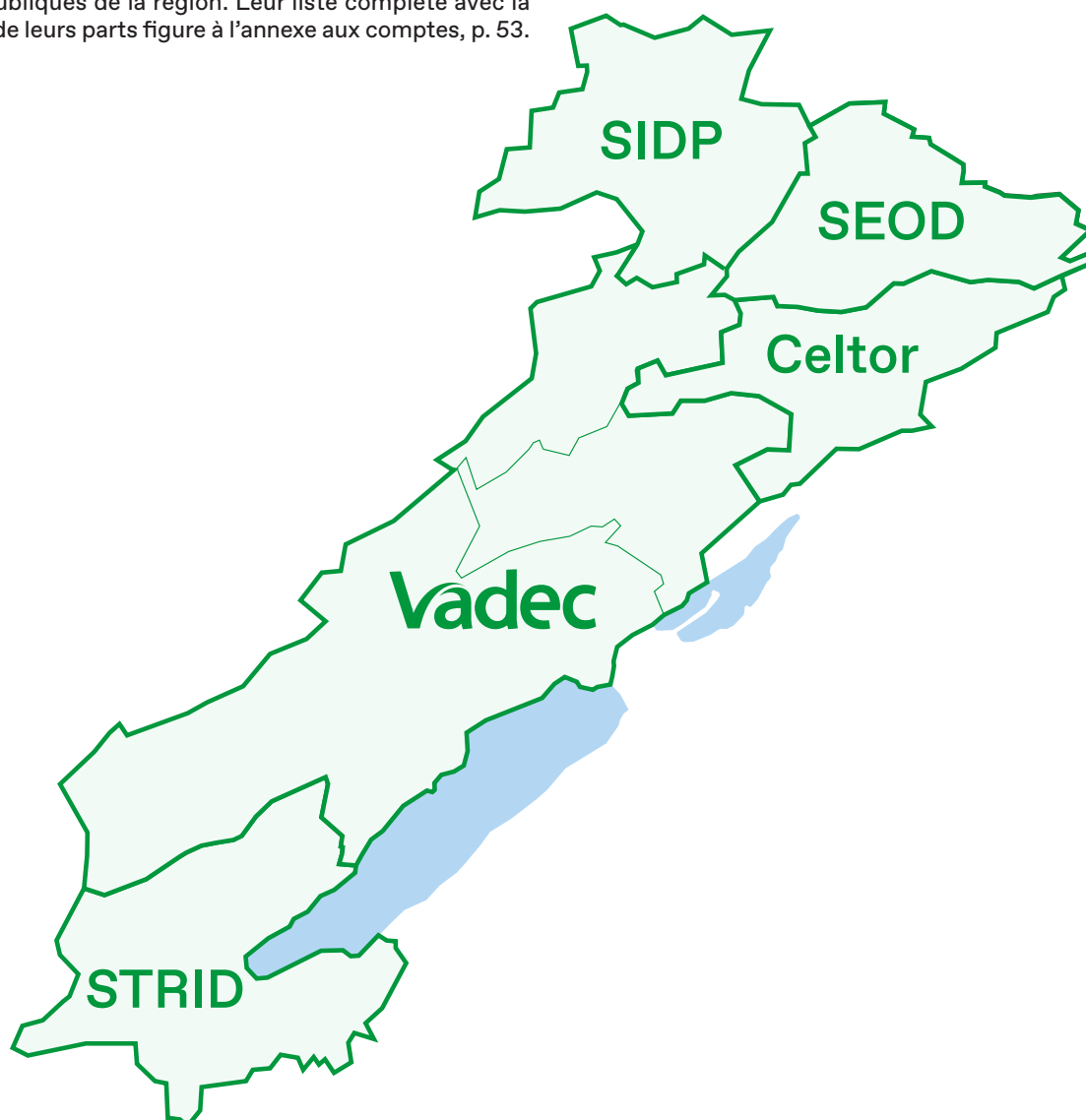
La réorganisation des samaritain-s-es d'entreprise ainsi que des exercices d'évacuation feu compteront parmi les objectifs SST de 2022.

Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien

Vadec SA Réseau de valorisation des déchets — Arc jurassien est l'entreprise régionale d'intérêt public chargée de la gestion globale des déchets dans le centre de l'Arc jurassien suisse. Sa zone d'activité couvre un territoire englobant l'ensemble des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois et une partie du Nord vaudois. Elle concerne plus de 350 000 habitants.

L'entreprise exploite en propre deux centres de traitement à La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et à Colombier. Vadec est active sur l'entier de la chaîne de gestion des déchets, que ce soit au travers de ses propres prestations ou de celles de ses partenaires régionaux. Elle sensibilise à la réduction et au tri des déchets, met en place et gère des systèmes logistiques de collecte, développe et met en œuvre des concepts techniques de traitement, valorise des matières, produit de l'énergie, neutralise et régite le stockage final des déchets non-valorisables. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Ses actionnaires sont les collectivités publiques et entreprises en mains publiques de la région. Leur liste complète avec la répartition de leurs parts figure à l'annexe aux comptes, p. 53.



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu deux séances plénières et une séance par téléconférence Skype au cours de l'exercice 2020-2021, huit autres séances s'étant limitées à son seul bureau, soit quatre séances plénières et quatre séances par téléconférence Skype. Il a enregistré passablement de mutations découlant soit des élections communales, soit des mutations intervenues dans les collectivités publiques et parapubliques représentées, soit dans les trajectoires individuelles, soit encore émanant des statuts.

Ainsi, en fonction du tournus entre les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel pour la présidence et la vice-présidence de la société, c'est M. Antoine Grandjean qui a été nommé président du Conseil d'administration, pour la Ville de Neuchâtel. Il remplace M. Marc Arlettaz, ancien conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, démissionnaire.

A la vice-présidence de la société, c'est M. Patrick Herrmann, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, qui a remplacé Mme Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale à Neuchâtel, démissionnaire, Mme Valérie Dubosson, conseillère communale à La Tène, a remplacé, d'entente entre toutes les communes du Littoral Est, M. Jean Wenger, ancien conseiller communal à Hauterive, démissionnaire, Mme Catherine Favre Alves, conseillère communale à Plateau de Diesse, a

remplacé, d'entente entre toutes les communes du district de La Neuveville, M. Roland Matti, ancien maire de La Neuveville, démissionnaire, M. Daniel Geiser, conseiller communal à Val-de-Ruz, a remplacé, d'entente entre les communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers M. Christian Hostettler, ancien conseiller communal à Val-de-Ruz, démissionnaire, M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, a remplacé Mme Sylvia Morel, ancienne conseillère communale à La Chaux-de-Fonds, démissionnaire, Mme Roxane Kurowiak, conseillère communale à Milvignes, a remplacé, d'entente entre toutes les communes du Littoral ouest, M. Philippe Egli, ancien conseiller communal à Milvignes, démissionnaire, M. Mauro Moruzzi, conseiller communal à Neuchâtel, a remplacé M. Fabio Bongiovanni, ancien conseiller communal à Neuchâtel, démissionnaire, M. Maxime Rognon, conseiller communal à La Grande Béroche, a remplacé, d'entente entre toutes les communes du Littoral ouest, M. Alexandre Béguin, ancien conseiller communal à La Grande Béroche, démissionnaire, M. Michel Tobler, maire de Boécourt et président du Comité du SEOD à Delémont, a remplacé M. Yves-Alain Fleury, ancien président du Comité du SEOD, démissionnaire et M. Michel Tschan, conseiller municipal à Corgémont, a remplacé, d'entente entre toutes les communes du Vallon et de Saint-Imier, M. Marcel Gilomen, conseiller municipal à Saint-Imier, démissionnaire.

Le Conseil d'administration, en fin d'exercice 2020-2021, se compose donc de 18 membres:

Président:

Marc Arlettaz*
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds
(jusqu'au 13.11.2020)
Antoine Grandjean*
(dès le 07.05.2021)

Vice-présidente:

**Violaine Blétry-de
Montmollin***
Conseillère communale,
Neuchâtel
(jusqu'au 31.12.2020)
Patrick Herrmann*
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds
(dès le 07.05.2021)

Secrétaire:

Jean-Philippe Petitpierre*
Président de STRID SA

Membres:

Alexandre Béguin
Conseiller communal,
La Grande Béroche
(jusqu'au 31.12.2020)
Maxime Rognon
Conseiller communal,
La Grande Béroche
(dès le 07.05.2021)

Fabio Bongiovanni
Conseiller communal,
Neuchâtel
(jusqu'au 31.12.2020)

Mauro Moruzzi
Conseiller communal,
Neuchâtel
(dès le 07.05.2021)

Denis de la Reussille
Conseiller communal,
Le Locle

Philippe Egli
Conseiller communal,
Milvignes
(jusqu'au 31.12.2020)
Roxane Kurowiak*
Conseillère communale,
Milvignes
(dès le 07.05.2021)

Yves-Alain Fleury*
Président du Comité
du SEOD, Delémont
(jusqu'au 31.12.2020)
Michel Tobler*
Président du Comité
du SEOD, Delémont
(dès le 07.05.2021)

Josette Frésard*
Présidente du Conseil
d'administration
de Viteos SA

Marcel Gilomen
Conseiller municipal,
Saint-Imier
(jusqu'au 31.12.2020)

Michel Tschan*
Conseiller municipal,
Corgémont
(dès le 07.05.2021)

Christian Hostettler
Conseiller communal,
Val-de-Ruz
(jusqu'au 31.12.2020)
Daniel Geiser
Conseiller communal,
Val-de-Ruz
(dès le 07.05.2021)

Lionel Maître
Maire, Boncourt
Représentant le SIDP,
Porrentruy

Roland Matti
Maire, La Neuveville
(jusqu'au 31.12.2020)
Catherine Favre Alves
Conseillère communale,
Plateau de Diesse
(dès le 07.05.2021)

Sylvia Morel
Conseillère communale,
La Chaux-de-Fonds
(jusqu'au 13.11.2020)
Théo Huguenin-Elie
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds
(dès le 07.05.2021)

Daniel Pheulpin
Directeur général
de Viteos SA

Pierre Renaud
Conseiller communal,
La Sagne

André Tschudi
Maire, Le Bémont

Jean Wenger*
Conseiller communal,
Hauterive
(jusqu'au 31.12.2020)
Valérie Dubosson
Conseillère communale,
La Tène
(dès le 07.05.2021)

Réviseur:
Fiduciaire Ernst & Young SA,
Serge Clément
Lausanne

Direction:
Emmanuel Maître
Directeur général

* Membre du Bureau
du Conseil

Vadec: du personnel spécialisé, formé et en santé

Vadec se spécialise encore plus!

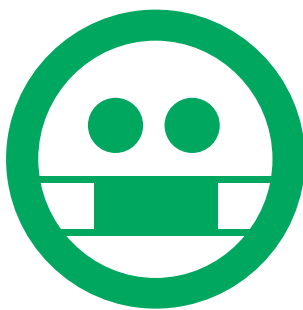
Fidèle à sa politique de recrutement, l'entreprise a engagé plusieurs collaborateurs méritants qui étaient au bénéfice d'un statut d'intérimaires. Après une période nourrie d'expérience et d'appréciation mutuelle, ces personnes ont intégré l'équipage et font profiter l'entreprise de leur motivation et de leur enthousiasme.

Afin de relever les défis prévus dans le domaine de la valorisation des matières, 3 personnes aux profils bien spécifiques nous ont rejoints pour répondre aux demandes, sollicitations et exigences futures de nos partenaires et actionnaires. Une chargée de communication a été recrutée pour appuyer Vadec dans ses projets en termes de communication, une nouvelle coordinatrice SST et Qualité renforce les exigences en sécurité qu'une activité industrielle comme la nôtre ne manque pas d'imposer et une personne orientée clientèle complète ce trio. Pour ces raisons, l'effectif est passé de 72 employés, respectivement 66,40 EPT au 30 septembre 2020 à 78 employés, respectivement 72,20 EPT au 30 septembre 2021.

La Covid

L'exercice 2020-2021 s'est inscrit, comme le précédent, dans l'ombre de la pandémie, à la différence près que nous avons un peu appris à vivre avec. Nos efforts pour éviter des contagions en interne se sont poursuivis en se calquant toujours sur les directives fédérales et cantonales afin d'éviter un arrêt de nos installations, faute de personnel en mesure de travailler.

À titre de bilan, durant l'exercice écoulé, 9 personnes ont été atteintes par le virus pour un total de 43 jours d'absence et cela heureusement sans conséquences tragiques à déplorer. À relever, qu'aucune contamination ne s'est produite dans le cadre du travail. L'entreprise continue de rester vigilante et offre à son personnel les moyens de protection et de distanciation usuels.



Guichet Unique et décomptes de salaire

En juillet 2020, prévoyance.ne demandait à ses assurés de demander un compte auprès du Guichet Unique neuchâtelois (GU) pour permettre la transmission, par ce biais, des certificats annuels d'assurance. Vadec SA a saisi cette opportunité pour transmettre, par ce même moyen, les décomptes mensuels de salaire permettant ainsi un gain de temps et de matériel non-négligeable, avec une confidentialité garantie. En effet, lorsque les décomptes sont établis et envoyés numériquement, les collaborateurs sont informés via e-mail de l'arrivée d'un document sur leur compte personnel, qu'ils peuvent consulter en se connectant avec un nom d'utilisateur et un mot-de-passe. À ce jour, les employés se déclarent satisfaits de cette nouveauté d'autant plus qu'elle permet également la conservation aisée des précédents décomptes.



La formation continue

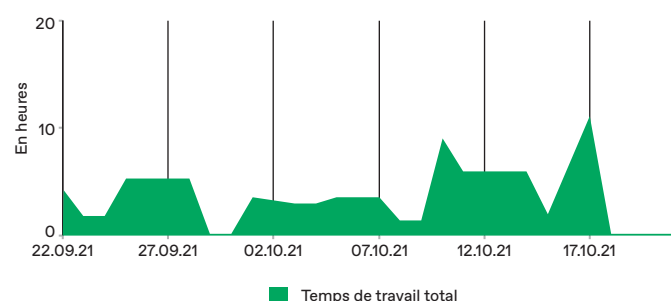
"Sortir de sa zone de confort, c'est être acteur de sa vie. Y rester, c'est en être spectateur" (Nanan-Akassimandou).

Toujours impliquée dans la volonté de promouvoir la formation continue en entreprise, Vadec s'est entourée d'acteurs pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers de sa déchèterie DILAC en cette fin d'exercice.

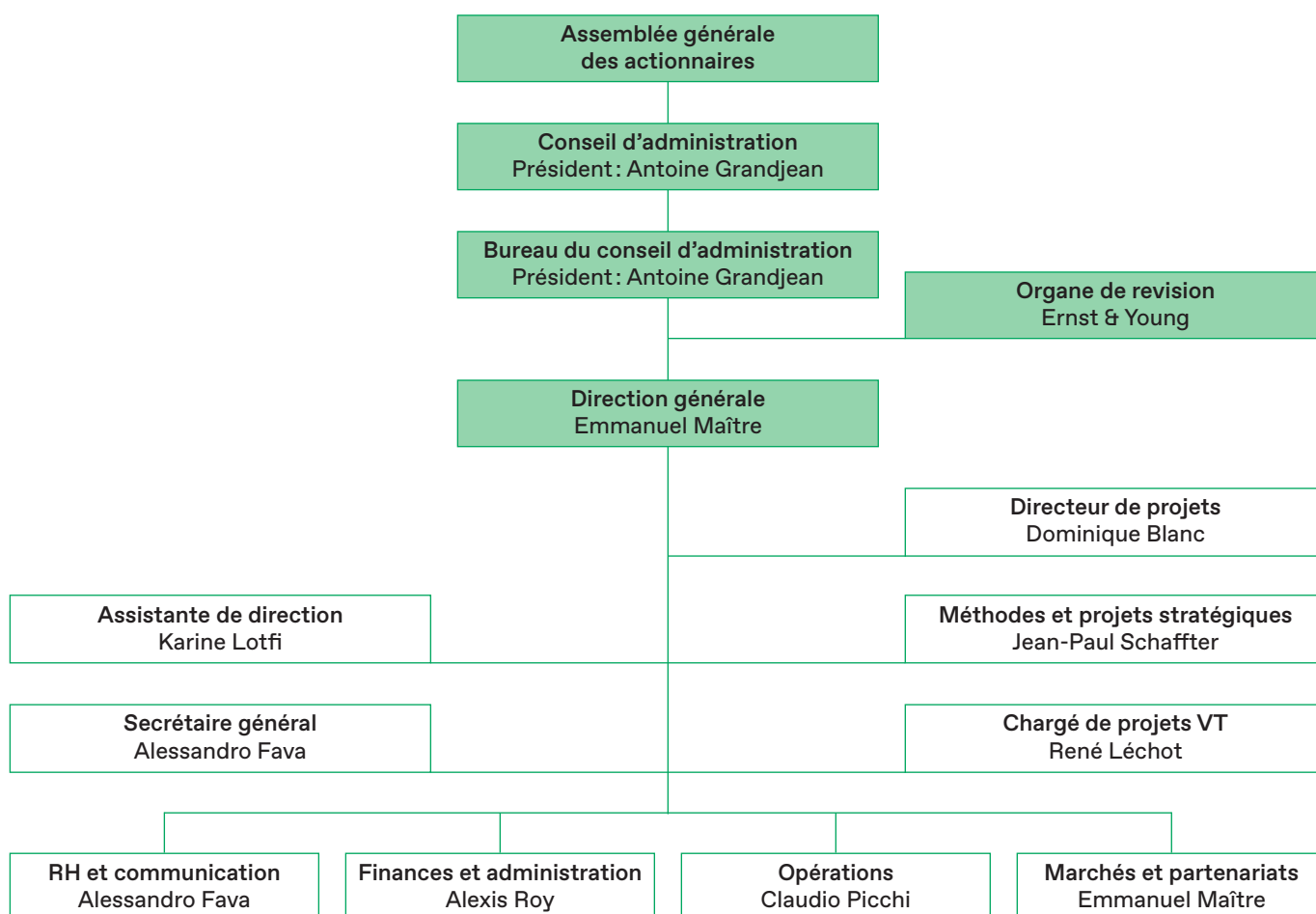
Cette approche didactique un peu différente consiste à prévenir le personnel de la déchèterie de la « visite » future mais non-annoncée de personnages appelés à jouer un « rôle » tantôt agressif, tantôt incompetent et d'être observés dans ces situations. Ensuite, durant une demi-journée, le personnel est invité à recevoir en retour les observations effectuées et à travailler les attitudes et comportements à adopter à travers des jeux de rôles, dans le but d'être plus confortables dans de telles situations.

En parallèle à ce type d'exercices, l'entreprise poursuit la formation continue de son personnel, même si la Covid a ralenti certaines démarches d'apprentissage collectives et individuelles.

Depuis la fin de l'année 2020, Vadec a mis en place le système SPOT, contenant toute une série de formations internes destinées aux collaborateurs. Ces dernières sont invitées à communiquer leurs retours afin d'améliorer constamment cet outil qui peut être enrichi par de nouveaux thèmes à tout moment.



Organigramme



...the first of these is the fact that the ...

...the second is the fact that the ...

...the third is the fact that the ...

...the fourth is the fact that the ...

...the fifth is the fact that the ...

...the sixth is the fact that the ...

...the seventh is the fact that the ...

...the eighth is the fact that the ...

...the ninth is the fact that the ...

...the tenth is the fact that the ...

...the eleventh is the fact that the ...

...the twelfth is the fact that the ...

...the thirteenth is the fact that the ...

...the fourteenth is the fact that the ...

...the fifteenth is the fact that the ...

...the sixteenth is the fact that the ...

...the seventeenth is the fact that the ...

...the eighteenth is the fact that the ...

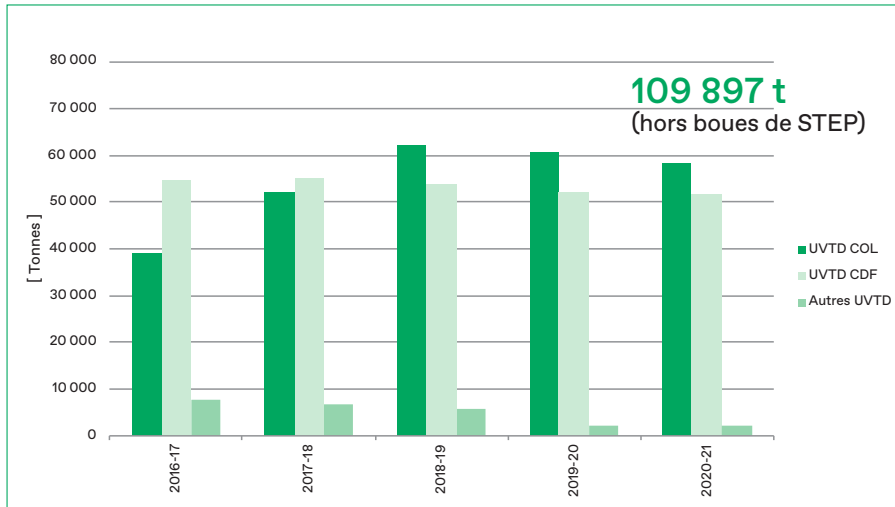
...the nineteenth is the fact that the ...

...the twentieth is the fact that the ...

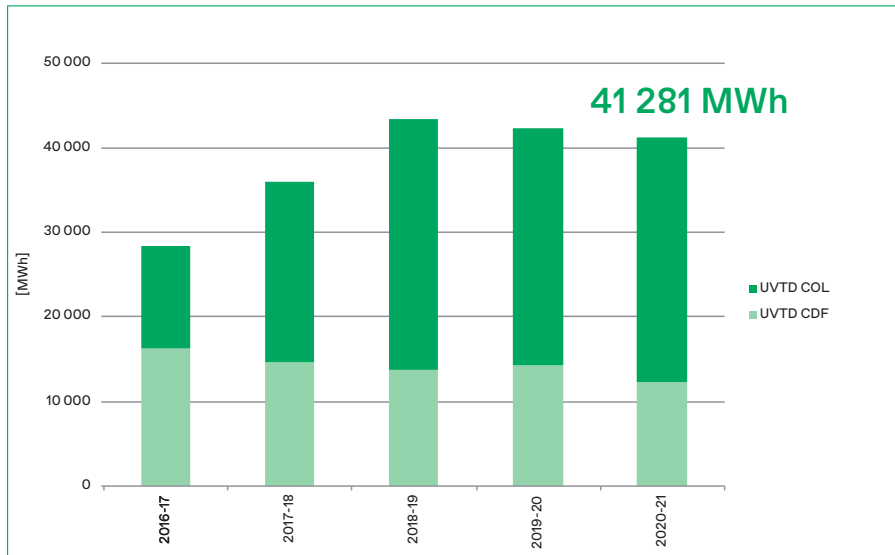
Les statistiques 2020 – 2021 ㄷ

Incinération

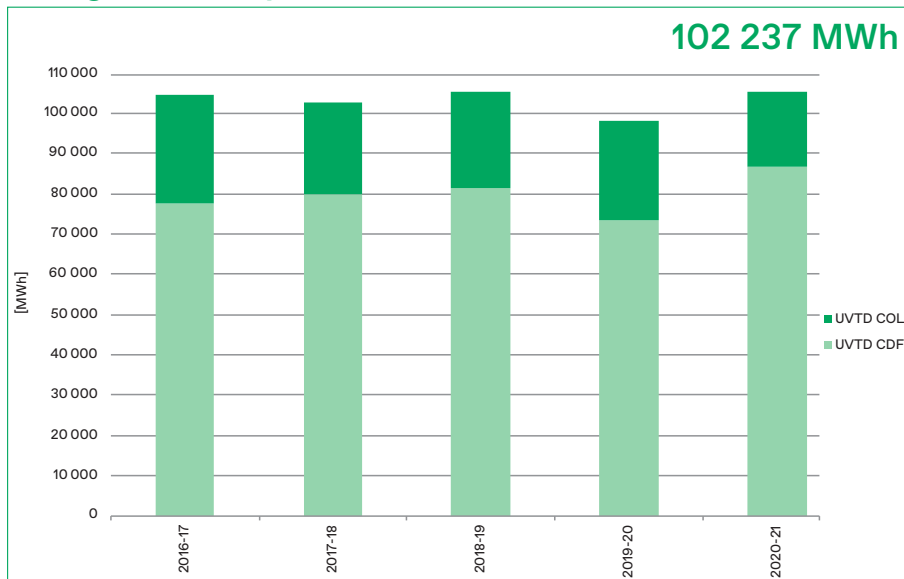
Déchets incinérables facturés



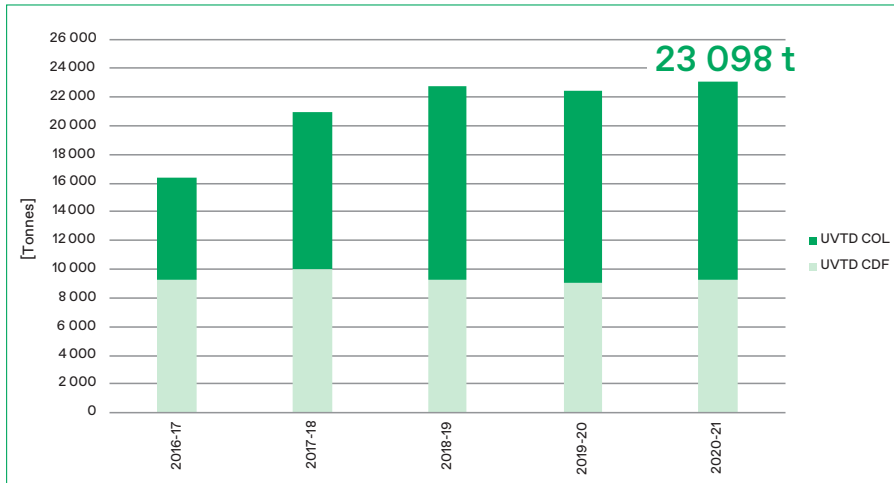
Electricité vendue



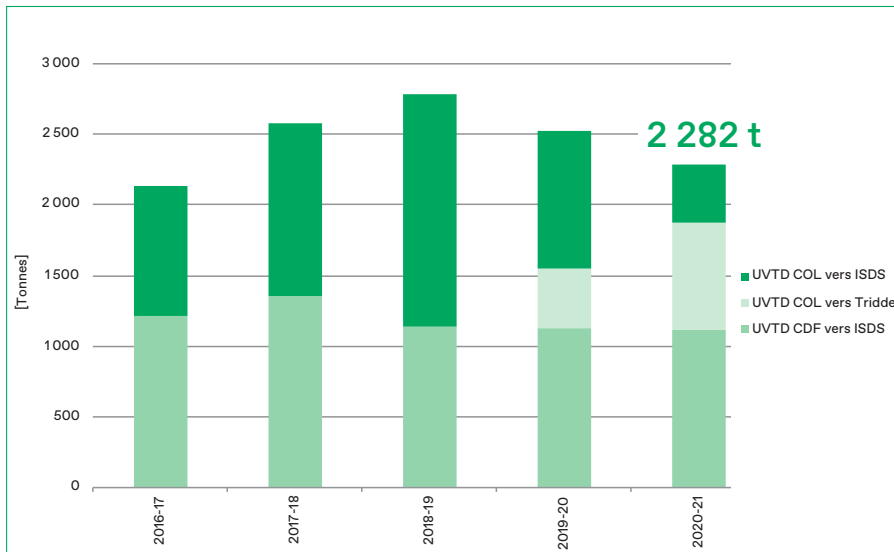
Energie thermique vendue



Incinération Résidus — Mâchefers



Résidus — Cendres et boues

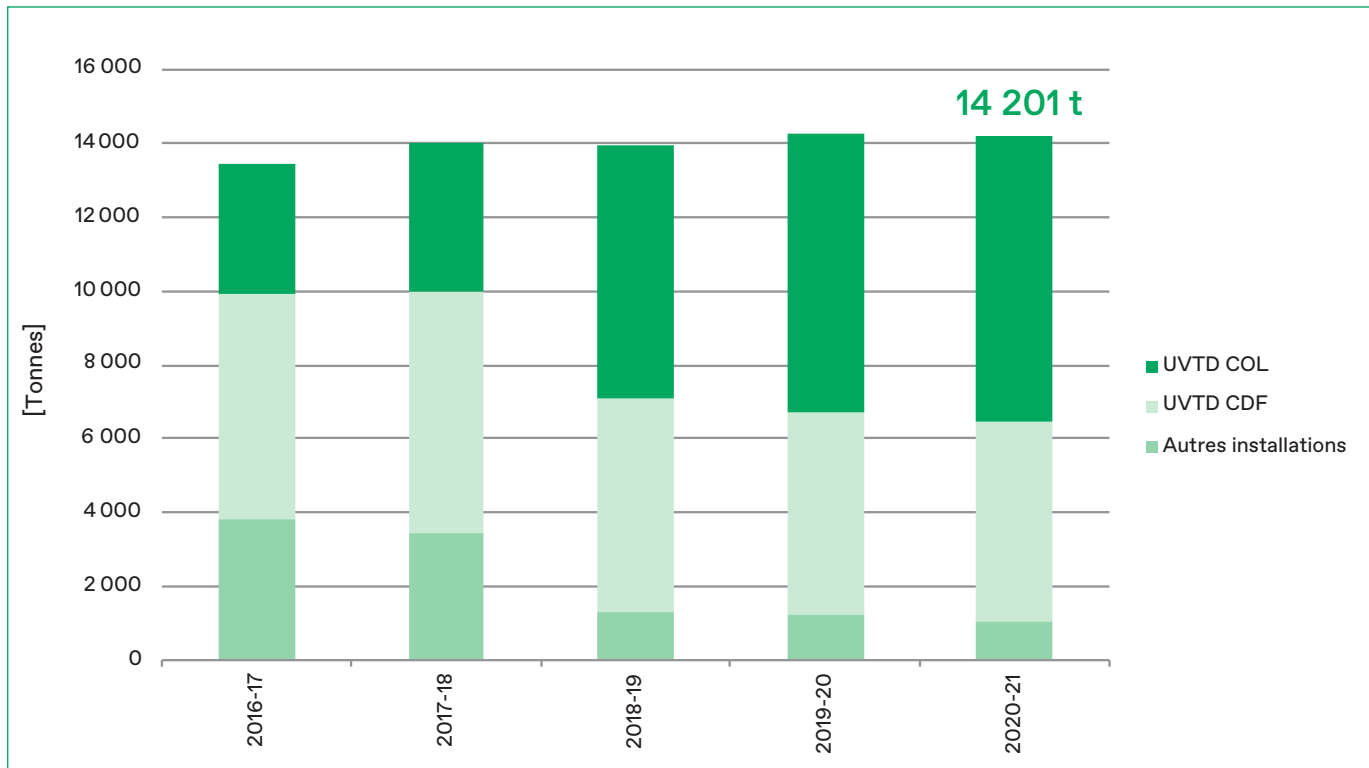


Fonctionnement des lignes d'incinération



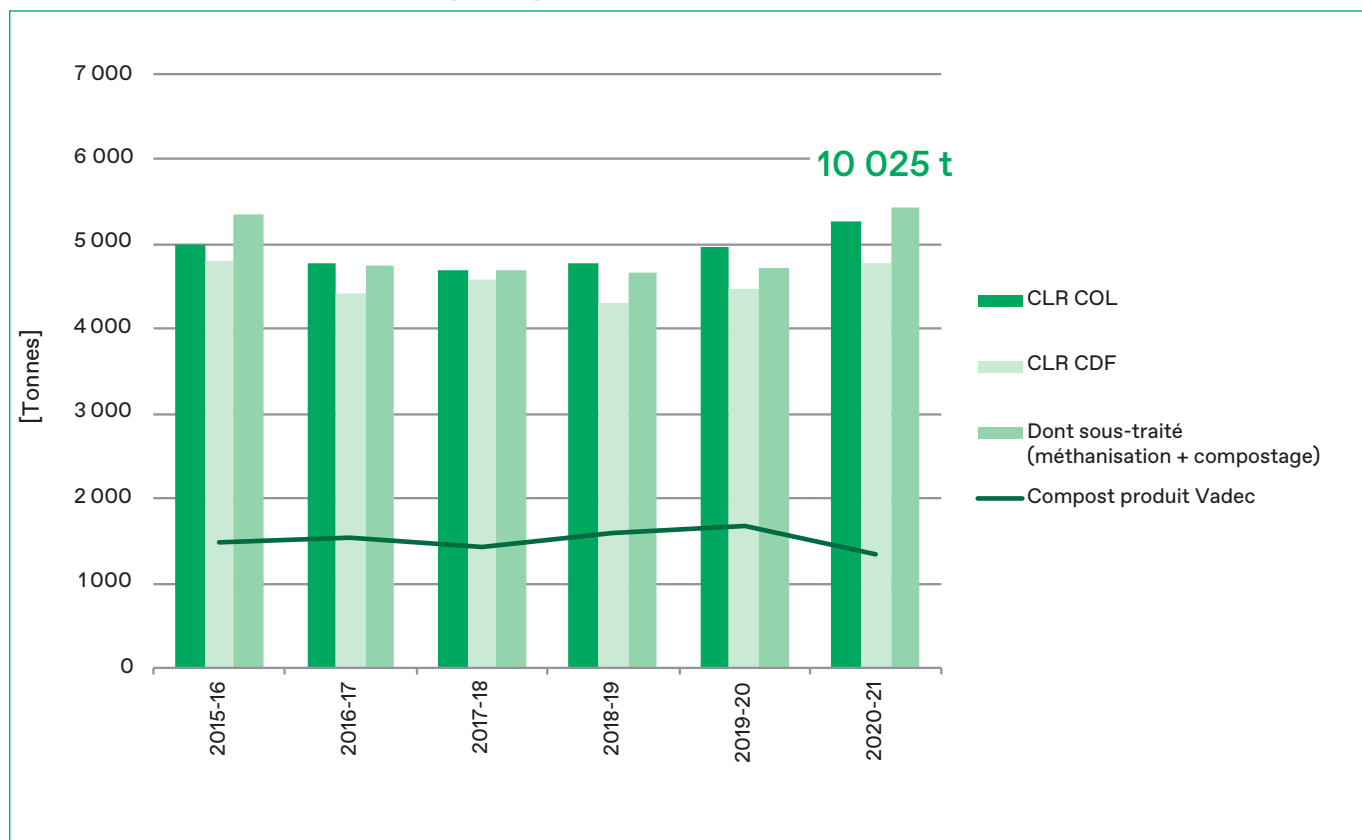
Boues de STEP

Boues de STEP traitées et facturées

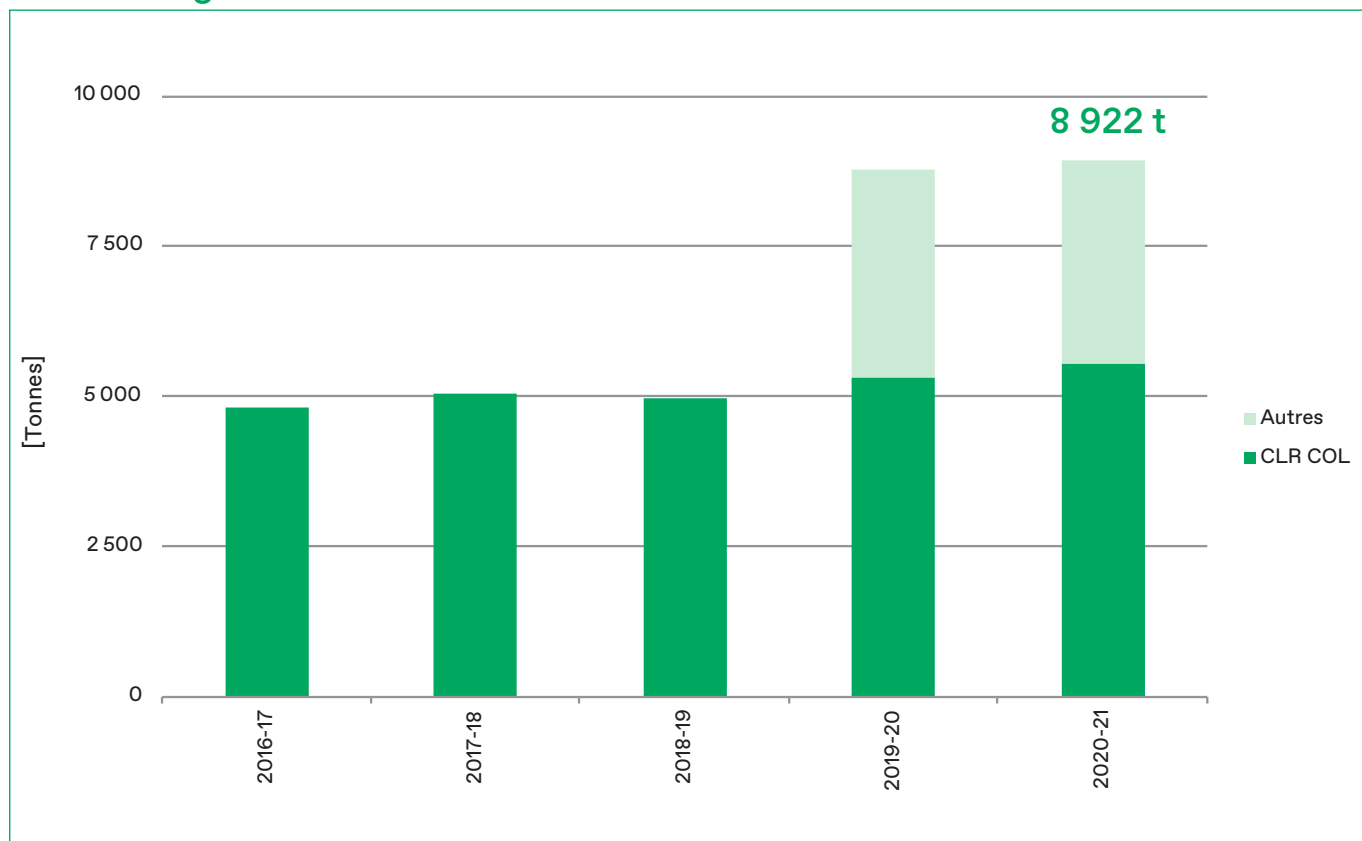


Valorisation matières

Bio-déchets traités et compost produit

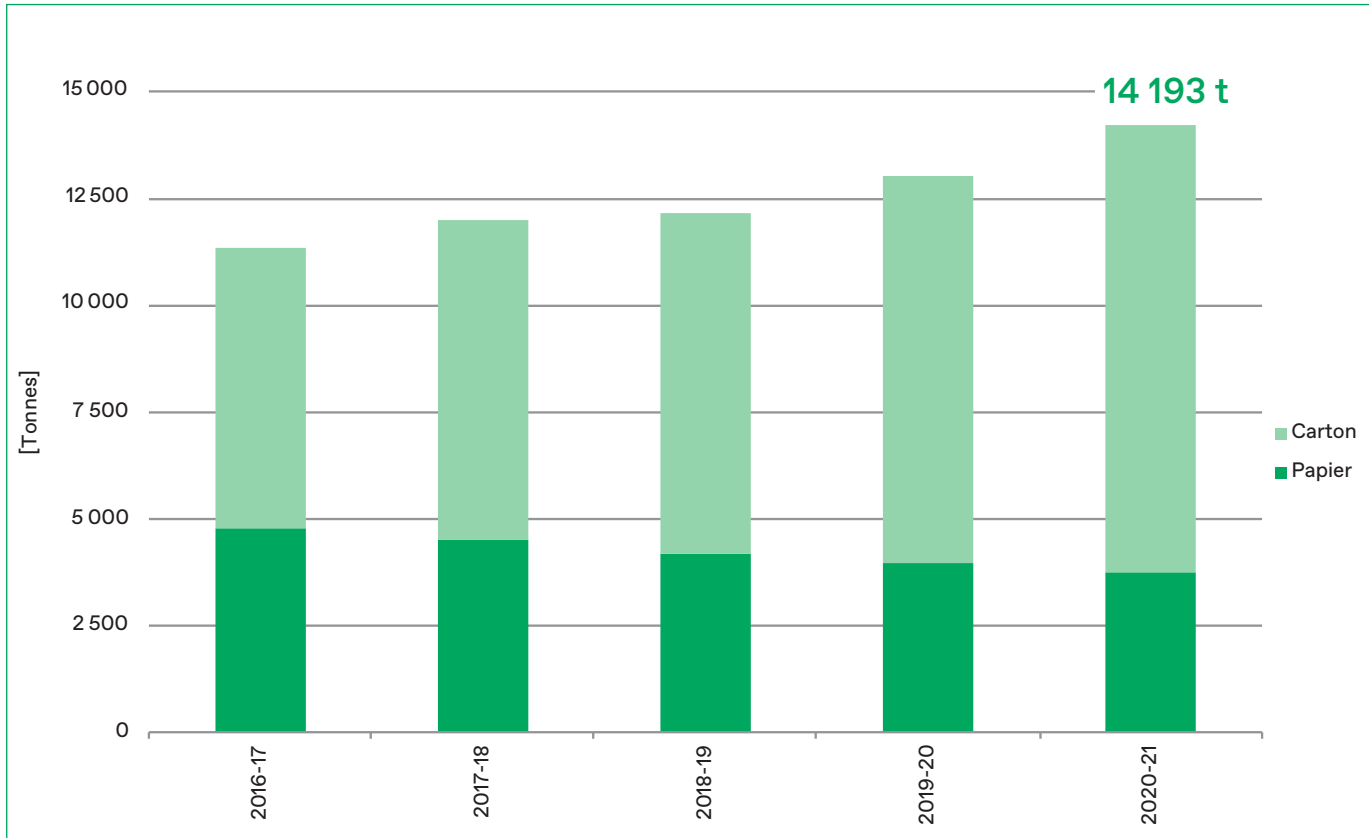


Verre sous gestion



Valorisation matières

Papier/Carton – CLR COL

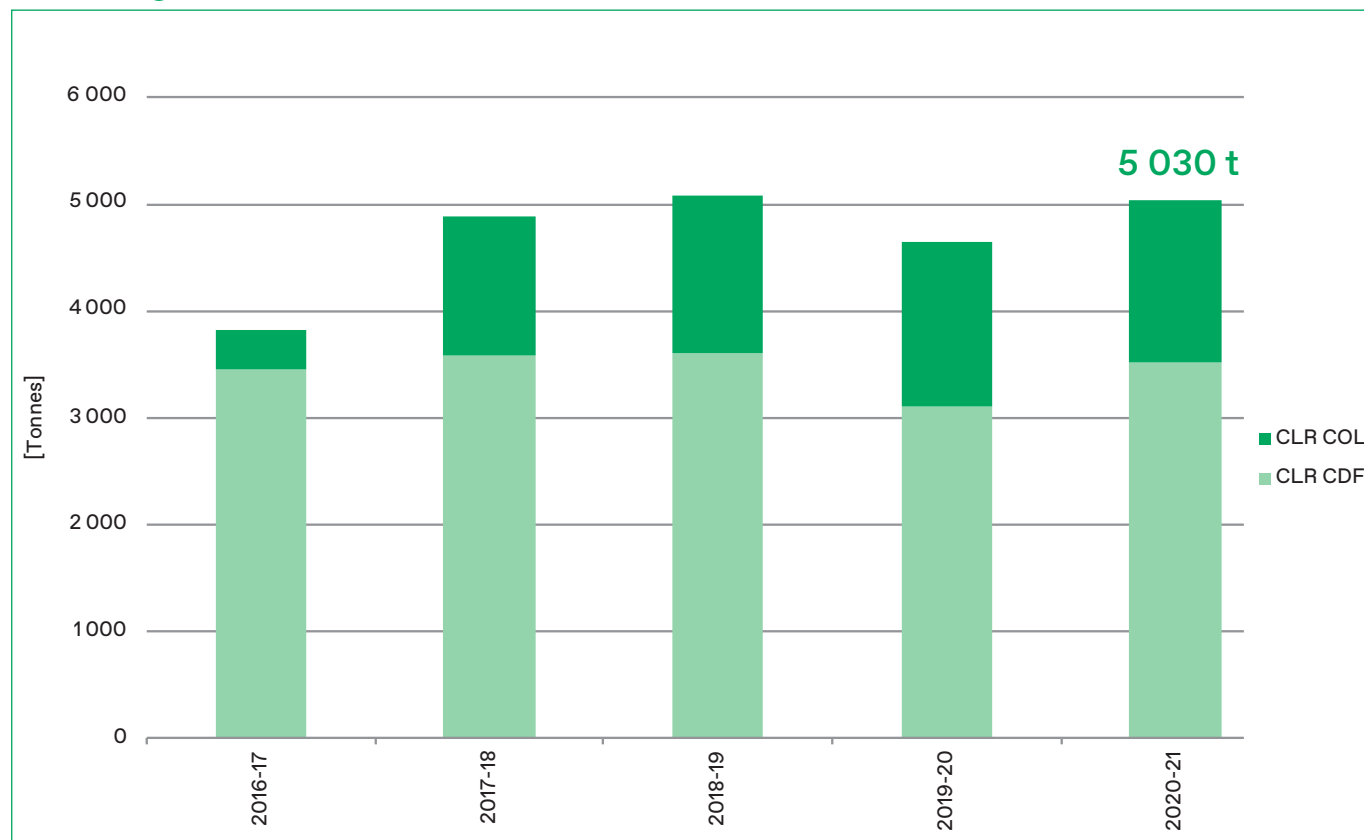


Métaux/déchets spéciaux – CLR COL



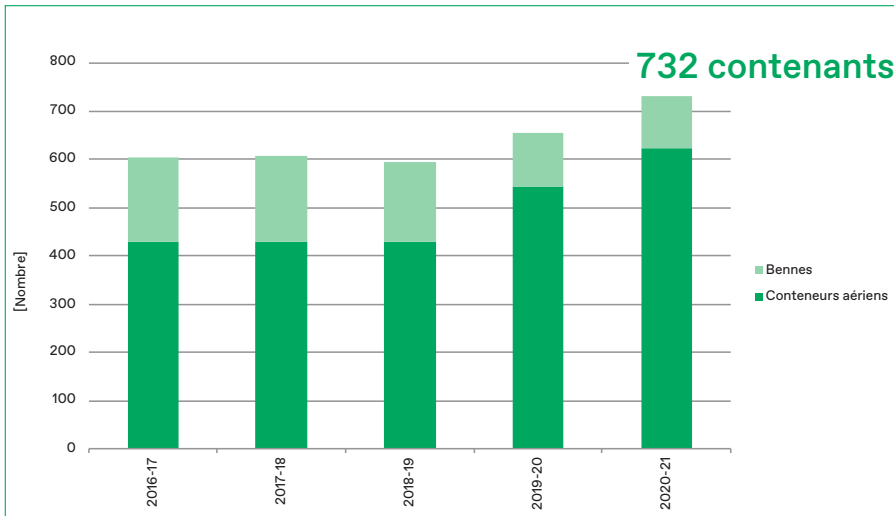
Valorisation matières

Bois usagé

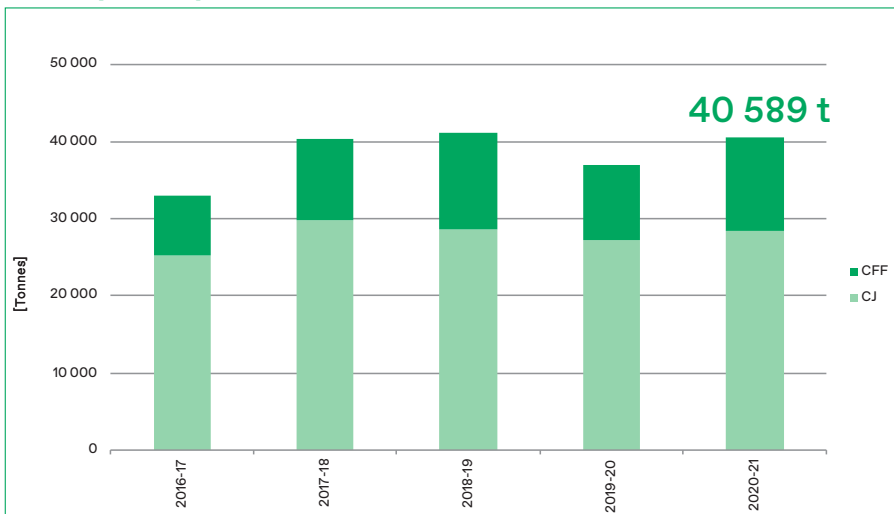


Autres

Bennes et conteneurs aériens



Transports par rail



Visites



Valorisation matières, autres activités d'exploitation, déchèteries

Quantité de déchets réceptionnés — DILAC

2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	Unités	Précisions
490	554	562	569	637	tonnes	bois (classe 4)
570	590	627	649	710	tonnes	encombrants incinérables
128	106	134	108	174	tonnes	bio-déchets
305	310	312	230	280	tonnes	papier
202	222	223	228	282	tonnes	carton
285	321	316	320	364	tonnes	verre
32	34	34	32	36	tonnes	bouteilles PET
15	17	17	16	15	tonnes	plastiques (flaconnages)
250	242	238	250	265	tonnes	ferraille
18	21	19	20	24	tonnes	aluminium
11	10	9	10	11	tonnes	capsules de café
4	5	5	3	2	tonnes	huiles végétales
2	2	2	4	5	tonnes	huiles minérales (moteur)
287	312	297	305	347	tonnes	vitres, céramique et autres déchets inertes
5	4	3	4	2.5	tonnes	câbles électriques
379	372	306	③ 20.3	① -	tonnes	frigos
471	305	318	③ 22.2	② -	tonnes	autres gros appareils électroménagers
16 850	16 760	16 280	15 018	③ 21	tonnes	petits appareils électroménagers
3	3	3	4	3.2	tonnes	piles et accumulateurs
21 720	22 600	14 920	③ 1.1	0.7	tonnes	tubes fluorescents
4 740	1 400	9 320	③ 1.7	0.6	tonnes	ampoules économiques
1 280	1 120	1 040	720	1 840	pièces	cartouches d'encre imprimantes
307	232	240	149	202	conteneurs	habits et chaussures
24	29	25	29	26	tonnes	déchets spéciaux

562 t
de papier
et de carton

289 t
de ferraille
et d'aluminium

1.3 t
tubes et ampoules
d'éclairage

- ① Pas de comptabilisation
- ② Changement de prestataire — pas de retour sur les quantités
- ③ Changement d'unité (de pièces à tonnes)

...the first of these is the fact that the ...

...the second is the fact that the ...

...the third is the fact that the ...

...the fourth is the fact that the ...

...the fifth is the fact that the ...

...the sixth is the fact that the ...

...the seventh is the fact that the ...

...the eighth is the fact that the ...

...the ninth is the fact that the ...

...the tenth is the fact that the ...

...the eleventh is the fact that the ...

...the twelfth is the fact that the ...

...the thirteenth is the fact that the ...

...the fourteenth is the fact that the ...

...the fifteenth is the fact that the ...

...the sixteenth is the fact that the ...

...the seventeenth is the fact that the ...

...the eighteenth is the fact that the ...







...the nineteenth is the fact that the ...

...the twentieth is the fact that the ...

Les comptes

2020 – 2021

Vadec SA est organisée en 6 activités sectorielles :

-  Incinération
-  Bio-déchets
-  Centres logistiques régionaux (CLR) (déchets recyclables)
-  Boues de STEP
-  Autres activités d'exploitation
-  Déchèteries

L'exercice comptable de Vadec commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Chaque activité est autonome financièrement et doit présenter ses comptes de résultat séparément, l'objectif étant d'équilibrer les produits et les charges. Les bénéfices et/ou pertes de chaque activité sont ensuite reportés dans le détail des réserves facultatives et légale résultant du bénéfice, figurant au point 3.10 de l'annexe aux comptes annuels, en page 54 du présent rapport.

Bilan au 30 septembre 2021 — Vadec SA

Actif	Annexe n°	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
Caisses		18 651 . 45	14 413 . 30
Avoirs bancaires	3 . 1	13 168 049 . 63	10 462 523 . 29
Trésorerie et équivalents de trésorerie		13 186 701 . 08	10 476 936 . 59
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ↳ envers des tiers		2 024 259 . 55	3 978 930 . 27
↳ envers des détenteurs de participations et des organes		2 920 382 . 30	2 742 004 . 84
Correction de valeur sur créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		-86 205 . 30	-182 826 . 35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		4 858 436 . 55	6 538 108 . 76
Autres créances à court terme		112 056 . 82	121 292 . 85
Autres créances à court terme		112 056 . 82	121 292 . 85
Dépôts à court terme	3 . 2	700 000 . 00	18 516 303 . 06
Dépôts à court terme		700 000 . 00	18 516 303 . 06
Stocks		2 . 00	2 . 00
Stocks et prestations de services non facturées		2 . 00	2 . 00
Actifs de régularisation		1 065 265 . 72	1 261 704 . 65
Actifs de régularisation		1 065 265 . 72	1 261 704 . 65
Actifs circulants		19 922 462 . 17	36 914 347 . 91
Participations	3 . 3	432 000 . 00	432 000 . 00
Participations		432 000 . 00	432 000 . 00
Dépôts à moyen et long terme	3 . 4	25 957 126 . 47	8 300 697 . 49
Dépôts à moyen et long terme		25 957 126 . 47	8 300 697 . 49
Immobilisations en cours de construction		1 393 688 . 06	2 409 580 . 70
VADEC+ CDF	3 . 5	3 182 311 . 07	-
Immobilisations en cours de construction		4 575 999 . 13	2 409 580 . 70
Bennes		506 369 . 20	452 454 . 06
Conteneurs aériens		47 546 . 38	159 982 . 54
Déchèteries (Crêt-du-Loche et DILAC)		2 047 211 . 14	2 189 410 . 06
Immeubles		7 340 908 . 42	7 137 397 . 38
Informatique		398 346 . 51	441 745 . 14
Installations de production		7 513 650 . 39	8 795 548 . 24
Place de transbordement des Bulles		147 316 . 93	234 047 . 57
Projets globaux		1 307 910 . 03	1 348 628 . 43
Terrains		5 432 190 . 43	5 385 693 . 39
Véhicules		1 056 197 . 21	965 376 . 70
Voies ferrées et routes		319 333 . 60	376 305 . 16
Immobilisations corporelles		26 116 980 . 24	27 486 588 . 67
Actifs immobilisés		57 082 105 . 84	38 628 866 . 86
Total		77 004 568 . 01	75 543 214 . 77

Passif	Annexe n°	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services ↳ envers des tiers		1 512 739 .39	1 799 454 .31
↳ envers des détenteurs de participations et des organes		76 885 .10	356 395 .10
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1 589 624 .49	2 155 849 .41
Autres dettes à court terme		3 668 150 .37	3 772 493 .82
Autres dettes à court terme		3 668 150 .37	3 772 493 .82
Passifs de régularisation	3 .6	1 080 668 .66	1 166 254 .25
Provisions à court terme	3 .7	619 907 .70	631 610 .30
Passifs de régularisation et provisions à court terme		1 700 576 .36	1 797 864 .55
Capitaux étrangers à court terme		6 958 351 .22	7 726 207 .78
Provisions activité 1 – Incinération		2 500 813 .15	2 200 813 .15
Provisions activité 2 – Bio-déchets		132 000 .00	0 .00
Provisions activité 3 – Centres logistiques régionaux		1 607 191 .90	1 573 191 .90
Provisions activité 4 – Boues de STEP		1 338 000 .00	1 135 000 .00
Provisions activité 5 – Autres activités d'exploitation		163 671 .81	136 676 .73
Provisions activité 6 – Déchèteries		9 500 .00	29 500 .00
Provision stock de balles		757 717 .50	944 448 .00
Provisions	3 .8	6 508 894 .36	6 019 629 .78
Provision assainissement prévoyance.ne		196 639 .00	196 639 .00
Provision alimentée par l'excédent de couverture de l'ancienne Caisse de pensions de Cridor SA (ex-CPC) dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1 189 162 .80	1 189 162 .80
Provisions dédiées aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1 385 801 .80	1 385 801 .80
Capitaux étrangers à long terme		7 894 696 .16	7 405 431 .58
Capitaux étrangers		14 853 047 .38	15 131 639 .36
Capital-actions	3 .9	18 000 000 .00	18 000 000 .00
Capital-actions		18 000 000 .00	18 000 000 .00
Réserve légale issue du bénéfice		3 800 .00	3 800 .00
Réserve légale issue du bénéfice		3 800 .00	3 800 .00
Fonds de renouvellement		42 334 702 .58	42 074 573 .64
Résultat reporté activité 1 – Incinération		-	-
Résultat reporté activité 2 – Bio-déchets		15 785 .66	13 837 .37
Résultat reporté activité 3 – Centres logistiques régionaux		2 841 .09	27 386 .86
Résultat reporté activité 4 – Boues de STEP		21 784 .57	716 .62
Résultat reporté activité 5 – Autres activités d'exploitation		20 385 .63	20 359 .90
Résultat reporté activité 6 – Déchèteries		12 275 .88	9 235 .61
Réserves facultatives issues du bénéfice	3 .10	42 407 775 .41	42 146 110 .00
Résultat de l'exercice (avant répartition)		1 739 945 .22	261 665 .41
Résultat de l'exercice (avant répartition)		1 739 945 .22	261 665 .41
Capitaux propres		62 151 520 .63	60 411 575 .41
Total		77 004 568 .01	75 543 214 .77

Compte de résultat — Vadec SA

	Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits clients	20 809 576.77	21 412 110.00	20 994 561.56	
Produits de vente d'électricité à Viteos	2 441 181.90	2 026 000.00	2 079 605.38	
Produits de vente de chaleur aux CAD	2 568 800.44	2 634 000.00	2 927 459.22	
Produits des repreneurs de déchets	496 421.57	682 360.00	1 602 551.75	
Autres produits (refacturation interne et autres)	3 376 932.32	3 936 400.00	4 631 643.20	
Pertes sur débiteurs	-60 611.71	-	6 527.89	
Total des produits d'exploitation	29 632 301.29	30 690 870.00	32 242 349.00	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	8 509 650.77	8 234 010.00	8 956 512.99	
Ristourne de la rétribution des repreneurs	207 238.34	424 830.00	1 387 989.63	
Frais de location	178 846.11	161 220.00	148 238.05	
Variation provision stock de balles	-45 291.00	-	-186 730.50	
Total charges d'exploitation	8 850 444.22	8 820 060.00	10 306 010.17	
Produits — charges d'exploitation	20 781 857.07	21 870 810.00	21 936 338.83	
5 Charges de personnel	9 263 996.42	9 235 125.00	9 331 283.92	
6 Charges de support — technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3 863 343.65	4 100 300.00	3 626 129.13	
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 430 569.94	1 463 900.00	1 318 314.10	
7 Charges de support — administration	1 642 788.64	1 780 130.00	1 654 022.26	
Total charges de personnel et de support	16 200 698.65	16 579 455.00	15 929 749.41	
Marge niveau fonctionnement	4 581 158.42	5 291 355.00	6 006 589.42	
8 Autres charges d'exploitation				
Produits et charges financiers	-7 117.86	-72 390.00	-94 409.94	
Amortissements	3 485 803.19	2 908 850.00	3 373 584.14	
Total autres charges d'exploitation	3 478 685.33	2 836 460.00	3 279 174.20	
Résultat d'exploitation	1 102 473.09	2 454 895.00	2 727 415.22	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-8 192.32	-	-15 550.00	
Attribution aux provisions	788 000.00	400 000.00	669 000.00	
Attribution au fonds de renouvellement	260 128.94	1 200 000.00	1 750 851.17	
Restitution aux clients (collectivités publiques)	61 000.00	-	354 020.00	
Dissolution de provision (activité 6)	-	-	-20 000.00	
Résultat bouclément	1 536.47	854 895.00	-10 905.95	

Ecart s/budget 2020 – 21	
CHF	%
-417 548.44	-1.95
53 605.38	2.65
293 459.22	11.14
920 191.75	134.85
695 243.20	17.66
6 527.89	-
1 551 479.00	5.06
722 502.99	8.77
963 159.63	226.72
-12 981.95	-8.05
-186 730.50	-
1 485 950.17	16.85
65 528.83	0.30
96 158.92	1.04
-474 170.87	-11.56
-145 585.90	-9.95
-126 107.74	-7.08
-649 705.59	-3.92
715 234.42	-13.52
-22 019.94	30.42
464 734.14	15.98
442 714.20	15.61
272 520.22	11.10

Commentaires généraux

L'exercice 2020-21 boucle avec un résultat au-dessus des attentes. Ce résultat n'est pas une surprise, dans le sens où les boucllements trimestriels ont montré la tendance. Il confirme la bonne tenue des différentes activités en général et une maîtrise des charges, qui sont en bonne partie dépendantes du fonctionnement des installations d'exploitation, du moins pour l'incinération.

Les comptes sont commentés de manière plus détaillée sous les différentes activités.



Compte de résultat — Incinération

	Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits clients	15 963 295.29	17 040 900.00	16 406 372.23	①
Produits de vente d'électricité à Viteos	2 441 181.90	2 026 000.00	2 079 605.38	②
Produits de vente de chaleur aux CAD	2 568 800.44	2 634 000.00	2 927 459.22	③
Autres produits	1 217 232.01	770 400.00	1 487 876.27	④
Pertres sur débiteurs	-54 192.93	-	22 971.26	
Total des produits d'exploitation	22 136 316.71	22 471 300.00	22 924 284.36	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	5 747 527.58	5 001 920.00	5 695 788.18	⑤
Frais de location	72 249.57	83 800.00	67 693.86	
Variation provision stock de balles	-45 291.00	-	-186 730.50	
Total charges d'exploitation	5 774 486.15	5 085 720.00	5 576 751.54	
Produits — charges d'exploitation	16 361 830.56	17 385 580.00	17 347 532.82	
5 Charges de personnel	7 653 968.42	7 350 020.00	7 420 200.24	
6 Charges de support — technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3 307 604.20	3 515 000.00	3 001 984.81	⑥
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 413 272.20	1 434 000.00	1 290 134.51	⑦
7 Charges de support — administration	1 447 567.62	1 641 550.00	1 539 786.94	
Total charges de personnel et de support	13 822 412.44	13 940 570.00	13 252 106.50	
Marge niveau fonctionnement	2 539 418.12	3 445 010.00	4 095 426.32	
8 Autres charges d'exploitation				
Produits et charges financiers	-68 556.36	-127 320.00	-144 129.93	
Amortissements	2 347 845.54	1 945 040.00	2 188 705.08	⑧
Total autres charges d'exploitation	2 279 289.18	1 817 720.00	2 044 575.15	
Résultat d'exploitation	260 128.94	1 627 290.00	2 050 851.17	
Attribution aux provisions	-	400 000.00	300 000.00	⑨
Attribution au fonds de renouvellement	260 128.94	1 200 000.00	1 750 851.17	
Résultat bouclément	-	27 290.00	-	



Ecart s/budget 2020 – 21	
CHF	%
-634 527.77	-3.72
53 605.38	2.65
293 459.22	11.14
717 476.27	93.13
22 971.26	-
452 984.36	2.02
693 868.18	13.87
-16 106.14	-19.22
-186 730.50	-
491 031.54	9.66
-38 047.18	-0.22
70 180.24	0.95
-513 015.19	-14.60
-143 865.49	-10.03
-101 763.06	-6.20
-688 463.50	-4.94
650 416.32	18.88
-16 809.93	13.20
243 665.08	12.53
226 855.15	12.48
423 561.17	26.03

L'entier de notre zone d'apport applique d'une manière ou d'une autre le principe de la taxe causale. Les quantités de déchets incinérables des ménages à traiter ne fluctuent donc plus de manière significative. Nous sommes, depuis plusieurs années, dans une situation où nous pouvons assurer la saturation de nos installations avec les déchets d'origine industrielle en direct ou transitant par des centres de tri (déchets de chantiers par exemple).

A l'instar de l'exercice précédent, l'UVTD CDF (ligne 3) a bien fonctionné et le temps d'arrêt a même diminué. La ligne 2 de l'UVTD COL a aussi été exploitée de manière optimale. Par contre, diverses pannes non prévisibles ont péjoré notre capacité d'incinération sur la ligne 1 de l'UVTD COL. Fonctionnant 24/24, tout arrêt non-programmé ne peut être rattrapé. De plus, durant les périodes d'importantes livraisons de déchets, ces arrêts demandent potentiellement des transbordements et transports dans d'autres UVTD (autre site de Vadec ou d'autres UVTD romandes en général), engendrant ainsi des coûts supplémentaires non-budgétés.

L'hiver 2020-21 a été plutôt favorable au chauffage à distance (CAD) et les ventes de chaleur ont progressé en conséquence. Les paramètres de régulation du réseau du CAD du site de La Chaux-de-Fonds ont été revus en collaboration avec Viteos, ce qui a augmenté le niveau de valorisation de l'énergie de l'UVTD.

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE (Loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (Loi sur la protection de l'environnement, LPE) RS 814.01), de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de CHF 1 750 851.17 est affecté au fonds de renouvellement des installations.

❶ Le tonnage facturé de 109 897 to est inférieur au budget (-1%) et inférieur à l'exercice précédent (-2,4%). Le tarif moyen est également inférieur à celui qui avait été budgété (-2,7%). En conséquence, les produits d'incinération sont inférieurs au budget (-3,7%).

❷❸ L'hiver 2020-21 a été propice au chauffage à distance (CAD) (+11,1% par rapport au budget). La quantité d'énergie thermique totale étant limitée, une plus grande demande des CAD se traduit automatiquement par une diminution de

la production d'électricité, mais l'objectif budgétaire a quand même été atteint (+2,6%).

❹ Un surplus de déchets sur l'UVTD CDF a demandé un transfert sur l'UVTD COL avec une facturation inter-sites, dont le montant a été clairement sous-estimé au budget.

Vu les bons résultats de l'activité de traitement des boues de STEP, il a été décidé d'augmenter le tarif interne d'incinération de ces boues de CHF 25.00/t, de CHF 60.00/t à CHF 85.00/t (voir commentaires ❶ et ❷ de l'activité Boues de STEP).

❺ La quantité de mâchefers à traiter de l'UVTD COL a été sous-estimée au budget et le transfert de déchets de l'UVTD CDF à l'UVTD COL a été plus important que prévu (voir commentaire ❹).

❻ Les travaux prévus sur les échangeurs CAD de l'UVTD CDF n'ont finalement pas été exécutés durant cet exercice. Une analyse plus détaillée a démontré que la maintenance préventive de ces échangeurs pouvait être reportée, avec un risque de panne modéré. La réparation d'une vanne de la turbine de l'UVTD CDF a finalement coûté moins cher que prévu initialement. Les révisions annuelles sur les deux UVTD n'ont pas révélé de problèmes majeurs, n'occasionnant aucun surcoût. Globalement, l'économie est donc importante (-14,6%).

❼ La pluviométrie favorable a profité à l'UVTD CDF qui utilise en priorité l'eau de La Ronde pour ses besoins de processus, diminuant ainsi la facture d'eau du réseau.

❽ Certains projets ont été bouclés en cours d'exercice, dont les amortissements correspondants n'avaient pas été intégrés dans le budget (CHF +145 000.00). Vu les bons résultats, il a été décidé de les activer sur l'entier de l'exercice.

❾ Le bon résultat permet d'alimenter la provision pour les travaux de maintenance demandant un renouvellement. En effet, les investissements de renouvellement d'installations ou de parties d'installations ces prochaines années à CDF et COL devront être amortis sur une courte durée.

Compte de résultat — Boues de STEP

	Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits clients	2 603 461.60	2 430 000.00	2 669 237.85	①
Autres	6 961.80	-	1 393.05	
Pertes sur débiteurs	-4 973.19	-	1 941.40	
Total des produits d'exploitation	2 605 450.21	2 430 000.00	2 672 572.30	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	1 242 798.14	1 244 520.00	1 601 376.23	②
Frais de location	14 000.00	14 000.00	14 000.00	
Total charges d'exploitation	1 256 798.14	1 258 520.00	1 615 376.23	
Produits — charges d'exploitation	1 348 652.07	1 171 480.00	1 057 196.07	
5 Charges de personnel	308 748.36	292 225.00	301 206.42	
6 Charges de support — technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	131 635.10	102 500.00	117 439.78	③
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	810.92	2 000.00	1 666.06	
7 Charges de support — administration	87 467.70	87 730.00	67 921.95	
Total charges de personnel et de support	528 662.08	484 455.00	488 234.21	
Marge niveau fonctionnement	819 989.99	687 025.00	568 961.86	
8 Autres charges d'exploitation				
Produits et charges financiers	-6 291.31	-11 680.00	-12 180.99	
Amortissements	107 213.35	23 490.00	93 890.36	④
Total autres charges d'exploitation	100 922.04	11 810.00	81 709.37	
Résultat d'exploitation	719 067.95	675 215.00	487 252.49	
Attribution aux provisions	698 000.00	-	203 000.00	⑤
Restitution aux clients (collectivités publiques)	-	-	284 020.00	⑥
Résultat bouclément	21 067.95	675 215.00	232.49	

Ecart s/budget 2020 – 21		
	CHF	%
	239 237.85	9.85
	1 393.05	-
	1 941.40	-
	242 572.30	9.98
	356 856.23	28.67
	-	-
	356 856.23	28.36
	-114 283.93	-9.76
	8 981.42	3.07
	14 939.78	14.58
	-333.94	-16.70
	-19 808.05	-22.58
	3 779.21	0.78
	-118 063.14	-17.18
	-500.99	4.29
	70 400.36	299.70
	69 899.37	591.87
	-187 962.51	-27.84

Pour rappel, nous traitons les boues de STEP de l'ensemble du canton de Neuchâtel, du Nord vaudois (périmètre STRID) et de quelques autres STEP limitrophes.

① Avec 13 118 tonnes, nous observons une légère augmentation de la quantité traitée par rapport à l'exercice précédent.

② Au vu de l'excellent résultat financier de l'activité, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2020, la nouvelle structure de tarification annoncée pour l'exercice 2021-22. Cette dernière prévoit une augmentation du coût d'incinération interne de CHF 25.00/t, de CHF 60.00/t à CHF 85.00/t et une baisse du tarif de prise en charge facturé aux STEP de CHF 20.00/t, de CHF 180.00/t à CHF 160.00/t.

③ Léger dépassement lié à un problème technique non planifié sur l'installation d'injection de CDF.

④ Les bennes utilisées pour la collecte et le transport sont la propriété de Vadec. Une partie de ces bennes arrivant en fin de vie, elles ont été remplacées. Avec la date butoir du 1^{er} janvier 2026 pour la récupération du phosphore et l'incertitude que cela engendre sur l'activité actuelle, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire des bennes acquises en cours d'exercice.

⑤ Nous avons continué d'alimenter la provision pour assurer la transition de cette activité sur la récupération du phosphore présent dans les boues de STEP qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Au 30 septembre 2021, cette provision a une valeur de CHF 1 338 000.00, avec l'objectif d'atteindre un montant de CHF 2 000 000.00 d'ici la mise en œuvre de la transition.

⑥ L'excellent résultat financier de l'activité permet d'appliquer une baisse du tarif de prise en charge facturé aux STEP de CHF 20.00/t, de CHF 180.00/t à CHF 160.00/t et ceci rétroactivement au 1^{er} octobre 2020. Cette baisse sera durablement appliquée.



Compte de résultat — Bio-déchets

	Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits partenaires	1 038 237.20	984 500.00	1 174 933.30	①
Autres produits	30 523.64	4 500.00	4 660.62	
Pertes sur débiteurs	-1 445.59	-	615.23	
Total des produits d'exploitation	1 067 315.25	989 000.00	1 180 209.15	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	554 402.20	596 800.00	609 089.87	②
Frais de location	29 654.00	35 000.00	18 881.65	③
Total charges d'exploitation	584 056.20	631 800.00	627 971.52	
Produits — charges d'exploitation	483 259.05	357 200.00	552 237.63	
5 Charges de personnel	191 036.30	188 460.00	191 442.28	
6 Charges de support — technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	34 200.89	48 000.00	28 975.28	④
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	13 592.73	14 000.00	11 885.68	
7 Charges de support — administration	48 807.47	33 550.00	35 329.37	
Total charges de personnel et de support	287 637.39	284 010.00	267 632.61	
Marge niveau fonctionnement	195 621.66	73 190.00	284 605.02	
8 Autres charges d'exploitation				
Produits et charges financiers	-1 828.74	-3 390.00	-3 860.14	
Amortissements	47 494.43	44 330.00	52 508.37	⑤
Total autres charges d'exploitation	45 665.69	40 940.00	48 648.23	
Résultat d'exploitation	149 955.97	32 250.00	235 956.79	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-2 992.32	-	-	
Attribution aux provisions (transition bio-gaz)	-	-	132 000.00	⑥
Attribution aux provisions	90 000.00	-	34 000.00	⑦
Restitution aux clients (collectivités publiques)	61 000.00	-	70 000.00	⑧
Résultat bouclé	1 948.29	32 250.00	-43.21	



Ecart s/budget 2020 – 21	
CHF	%
190 433.30	19.34
160.62	3.57
615.23	-
191 209.15	19.33
12 289.87	2.06
-16 118.35	-46.05
-3 828.48	-0.61
195 037.63	54.60
2 982.28	1.58
-19 024.72	-39.63
-2 114.32	-15.10
1 779.37	5.30
-16 377.39	-5.77
211 415.02	288.86
-470.14	-13.87
8 178.37	18.45
7 708.23	18.83
203 706.79	631.65

Pour rappel, sur le site de Colombier, la prestation de Vadec se limite à :

- pesage des entrées ;
- rechargement pour acheminement au centre de méthanisation d'Axpo Biomasse à Chavornay.

❶ Résultat significativement supérieur au budget (+19%). Les conditions météorologiques, notamment une excellente pluviométrie, ont été propices à cette activité. Cela se traduit par une augmentation de 6,5% des livraisons pour une quantité totale de 10 025 tonnes.

❷ Le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds n'a pas pu absorber l'entier de ses apports et 364 tonnes ont été traitées à l'extérieur.

❸ La tamiseuse a été utilisée moins souvent que prévu durant cet exercice (location).

❹ Tous les travaux de maintenance initialement prévus sur l'installation de compostage CDF, n'ont pas été exécutés durant cet exercice.

❺ Nous avons procédé à un amortissement extraordinaire du solde d'aménagement de la place, ceci en prévision de travaux qui devront être faits pour la transition sur le traitement des bio-déchets par bio-méthanisation.

❻ Un montant de CHF 132 000.00 a été attribué à une nouvelle provision pour financer la transition du site de compostage des Bulles dans le cadre de la mise en exploitation du centre de bio-méthanisation Agriteos à La Chaux-de-Fonds. Il est en effet prévu que Vadec effectue une prestation de tri des bio-déchets réceptionnés pour assurer le traitement de la partie méthanisable dans l'installation Agriteos. Le solde continuera à être composté et le surplus en ligneux sera traité dans des chaudières à bois.

❼ Nous avons procédé à l'attribution d'un montant de CHF 34 000.00 à la provision pour des travaux de réfection du revêtement de la place de compostage. Etant sur le site d'une ancienne décharge, le sol bouge et des fissures apparaissent régulièrement, ceci malgré les travaux importants qui ont été menés au printemps 2020.

❽ Suite aux bons résultats de l'activité, il est prévu de créditer les collectivités clientes d'un montant de CHF 70 000.00 au prorata des tonnages livrés durant l'exercice.

Compte de résultat — Centres logistiques régionaux (CLR)

		Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
		CHF	CHF	CHF	
3	Produits d'exploitation				
	Produits clients	10 130.50	-	12 022.03	
	Produits des repreneurs de déchets	445 881.67	635 530.00	1 525 419.28	①
	Autres produits (refacturation interne et autres)	2 027 902.53	2 760 195.00	2 559 119.49	
	Total des produits d'exploitation	2 483 914.70	3 395 725.00	4 096 560.80	
4	Charges d'exploitation				
	Évacuation des déchets et résidus	678 355.82	1 122 180.00	710 599.29	
	Ristourne de la rétribution des repreneurs	207 238.34	424 830.00	1 387 989.63	①
	Frais de location	37 959.17	3 700.00	22 970.72	
	Total charges d'exploitation	923 553.33	1 550 710.00	2 121 559.64	
Produits — charges d'exploitation		1 560 361.37	1 845 015.00	1 975 001.16	
5	Charges de personnel	652 228.09	891 420.00	924 436.63	
6	Charges de support — technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	349 867.07	371 000.00	384 354.01	
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	-	1 700.00	2 784.87	
7	Charges de support — administration	55 237.88	11 900.00	9 278.20	
	Total charges de personnel et de support	1 057 333.04	1 276 020.00	1 320 853.71	
Marge niveau fonctionnement		503 028.33	568 995.00	654 147.45	
8	Autres charges d'exploitation				
	Amortissements	527 574.10	559 360.00	653 906.49	③
	Total autres charges d'exploitation	527 574.10	559 360.00	653 906.49	
Résultat d'exploitation		-24 545.77	9 635.00	240.96	
	Attribution aux provisions	-	-	-	
Résultat bouclé		-24 545.77	9 635.00	240.96	

Ecart s/budget 2020 – 21		
	CHF	%
	12 022.03	-
	889 889.28	140.02
	-201 075.51	-7.28
	700 835.80	20.64
	-411 580.71	-36.68
	963 159.63	226.72
	19 270.72	520.83
	570 849.64	36.81
	129 986.16	7.05
	33 016.63	3.70
	13 354.01	3.60
	1 084.87	63.82
	-2 621.80	-22.03
	44 833.71	3.51
	85 152.45	14.97
	94 546.49	16.90
	94 546.49	16.90
	-9 394.04	-97.50

Site de La Chaux-de-Fonds :

Dès l'exercice 2014-15, nous avons introduit une nouvelle activité pour la gestion du transbordement et déchetage des déchets incinérables et la réception des déchets recyclables sur le site des Bulles. Ce centre logistique régional (CLR) des Bulles travaille en sous-traitance pour l'incinération: déchetage des encombrants et du bois usagé et transbordement des déchets ménagers lors de la grande révision. Il permet aussi la réception et le transbordement de matières recyclables (exemple: papier/carton de La Chaux-de-Fonds).

Site de Colombier :

C'est le deuxième exercice d'exploitation complet du nouveau CLR de Colombier. Pour rappel, le CLR est organisé en trois espaces distincts :

→ une déchèterie professionnelle, qui se veut complémentaire aux déchèteries intercommunales publiques de la région, prend en charge les matières recyclables des entreprises et de l'artisanat. Organisée autour d'une structure de méga-blocs, elle se veut flexible et adaptable aux besoins futurs.

→ un couvert abrite l'activité de déchetage des déchets encombrants incinérables et du bois usagé en provenance des collectivités et de l'économie. Ces déchets sont ensuite valorisés dans l'usine d'incinération voisine sous forme de chaleur pour le chauffage à distance et d'électricité. Ultérieurement, ce couvert servira de plateforme de transbordement pour les déchets qui seront acheminés à la future UVTD de La Chaux-de-Fonds. Cet espace est complété par une surface de conditionnement de bio-déchets issus des collectivités et paysagistes et destinés à une valorisation énergétique en bio-méthanisation.

→ une halle qui abrite une chaîne de tri papier-carton permettant de séparer ces deux matières. Un tri nécessaire pour répondre aux exigences de qualité des différentes filières. Pour rappel, la chaîne de tri est exploitée en partenariat public-privé (PPP) avec Retripa SA, au travers de la société d'exploitation Vatri SA.

Les tendances sur les matières recyclables principales traitées sont les suivantes:

- la quantité de verre sous gestion a légèrement augmenté (+1,4%).
- la tendance à la diminution de la quantité de papier continue (-5%).
- forte augmentation du carton, en lien avec l'augmentation du commerce en ligne (+15%).

❶ Les entrées (produits des repreneurs) et les sorties (ristourne de la rétribution des repreneurs aux clients) pour le papier/carton n'avaient pas été comptabilisées au budget, d'où la différence importante. En effet, lors du 1^{er} exercice d'exploitation, nous sommes partis du principe que les entrées et les sorties s'équilibraient. Cette différence a encore été accentuée par la forte augmentation de la valeur du papier/carton recyclé en cours d'exercice. La ristourne aux clients a bien entendu augmenté en proportion.

❷ Le projet d'aménagement du centre logistique régional (CLR) est maintenant totalement bouclé avec les dernières dépenses de finalisation, d'où un ajustement à la hausse du montant à amortir par rapport au budget.

Nous avons également procédé à l'amortissement extraordinaire d'une chargeuse télescopique (CHF 27 000.00), d'un chariot-élévateur (CHF 27 000.00) et de notre camion multilift (CHF 32 000.00). En effet, ces engins sont mis à forte contribution.

Compte de résultat — Déchèteries

	Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits clients	679 104.00	679 100.00	680 000.00	①
Produits des repreneurs de déchets	50 539.90	46 830.00	77 132.47	②
Autres produits	1 327.00	-	-	
Total des produits d'exploitation	730 970.90	725 930.00	757 132.47	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	270 620.63	250 950.00	318 947.57	③
Frais de location	24 691.82	24 720.00	24 691.82	
Total charges d'exploitation	295 312.45	275 670.00	343 639.39	
Produits — charges d'exploitation	435 658.45	450 260.00	413 493.08	
5 Charges de personnel	209 359.45	200 000.00	194 878.75	
6 Charges de support — technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	30 181.92	23 800.00	61 245.91	④
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	379.09	2 200.00	275.48	
7 Charges de support — administration	3 707.97	5 400.00	1 705.80	
Total charges de personnel et de support	243 628.43	231 400.00	258 105.94	
Marge niveau fonctionnement	192 030.02	218 860.00	155 387.14	
8 Autres charges d'exploitation				
Produits et charges financiers	69 558.55	70 000.00	65 761.12	
Amortissements	119 431.20	119 440.00	119 431.20	
Total autres charges d'exploitation	188 989.75	189 440.00	185 192.32	
Résultat d'exploitation	3 040.27	29 420.00	-29 805.18	
Dissolution de réserve	-	-	-20 000.00	
Résultat bouclé	3 040.27	29 420.00	-9 805.18	⑤

Ecart s/budget 2020 – 21	
CHF	%
900.00	0.13
30 302.47	64.71
-	-
31 202.47	4.30
67 997.57	27.10
-28.18	-0.10
67 969.39	24.66
-36 766.92	-8.17
-5 121.25	-2.56
37 445.91	157.34
-1 924.52	-87.48
-3 694.20	-68.41
26 705.94	11.54
-63 472.86	-29.00
-4 238.88	-6.06
-8.80	-0.01
-4 247.68	-2.24
-59 225.18	-201.31

Cette activité comprend l'exploitation de DILAC, la déchèterie intercommunale de La Croix à Cortaillod. Elle dessert actuellement les communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort, soit 21 250 habitant·s·es au 31 décembre 2020.

❶ Le tarif d'exploitation annoncé aux communes partenaires de DILAC se monte à CHF 32.00/habitant, y compris les frais de traitement des encombrants, soit CHF 25.00 de base + CHF 7.00 pour les encombrants.

❷ L'augmentation du prix de valorisation du papier et du carton a été significative durant cette période. L'augmentation du commerce en ligne a conduit à une demande accrue de ces matières.

❸ Augmentation significative de certains déchets par rapport à l'exercice précédent, notamment dans les fractions payantes, telles que les déchets encombrants combustibles (+9%), le bois usagé (+12%) et les bio-déchets (+61%). Avec une météo plutôt favorable, ces derniers ont fortement progressé durant cet exercice. Cette augmentation générale des quantités se traduit également par une augmentation du nombre de transports.

❹ Les travaux d'amélioration des quais de déchargement des déchets dans les bennes ont été plus importants que prévu (fabrication sur mesure et installation de bavettes). Une provision de CHF 20 000.00 constituée à cet effet a été dissoute pour atténuer l'impact sur le résultat. Des travaux d'entretien non planifiés (panne) sur le compacteur mobile ont également péjoré le résultat.

❺ Le bénéfice reporté de CHF 12 275.00 au 30 septembre 2020 vient compenser la perte de l'exercice de CHF 9 805.18.

Compte de résultat — Autres activités d'exploitation

	Boucl. 2019 – 20	Budget 2020 – 21	Boucl. 2020 – 21	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits clients	515 348.18	277 610.00	51 996.15	①
Autres produits	92 985.34	401 305.00	578 593.77	
Pertes sur débiteurs	-	-	-19 000.00	②
Total des produits d'exploitation	608 333.52	678 915.00	611 589.92	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	15 946.40	17 640.00	20 711.85	③
Frais de location	291.55	-	-	
Total charges d'exploitation	16 237.95	17 640.00	20 711.85	
Produits — charges d'exploitation	592 095.57	661 275.00	590 878.07	
5 Charges de personnel	248 655.80	313 000.00	299 119.60	
6 Charges de support — technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	9 854.47	40 000.00	32 129.34	
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2 515.00	10 000.00	11 567.50	
7 Charges de support — administration	-	-	-	
Total charges de personnel et de support	261 025.27	363 000.00	342 816.44	
Marge niveau fonctionnement	331 070.30	298 275.00	248 061.63	
8 Autres charges d'exploitation				
Amortissements	336 244.57	217 190.00	265 142.64	④
Total autres charges d'exploitation	336 244.57	217 190.00	265 142.64	
Résultat d'exploitation	-5 174.27	81 085.00	-17 081.01	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-5 200.00	-	-15 550.00	⑤
Attribution aux provisions	-	-	-	
Résultat bouclé	25.73	81 085.00	-1 531.01	



Ecart s/budget 2020 – 21	
CHF	%
-225 613.85	-81.27
177 288.77	44.18
-19 000.00	-
-67 325.08	-9.92
3 071.85	17.41
-	-
3 071.85	17.41
-70 396.93	-10.65
-13 880.40	-4.43
-7 870.66	-19.68
1 567.50	15.68
-	-
-20 183.56	-5.56
-50 213.37	-16.83
47 952.64	22.08
47 952.64	22.08
-98 166.01	-121.07

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds.
- prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier.
- droits de superficie pour la FNAA et la SPANE sur le site de Colombier.
- exploitation de bennes et de conteneurs aériens.
- prestations diverses à des tiers (ex.: re-facturation prestations administratives à CSC Déchets SA et à la Fondation Arc Jurassien Déchets).

Au niveau financier, les filières de prestations d'exploitation aux CAD sont équilibrées.

Au 30 septembre 2021, Vadec a près de 623 conteneurs aériens en location pour desservir les éco-points de certaines communes et 109 bennes. La transition sur les conteneurs aériens continue, notamment du côté du Vallon de St-Imier.

❶ Certains contrats de location de conteneurs aériens ont été mis en exploitation plus tard durant l'exercice que ce qui avait été planifié lors de l'exercice budgétaire.

❷ Augmentation du du croire pour couvrir un risque sur nos locations de terrain. En effet, avec la COVID, un de nos locataires a rencontré des difficultés pour tenir ses engagements financiers. Un plan de remboursement a été mis en place.

❸ Augmentation de la quantité de cendres de chaudières traitées. De plus, un changement d'exutoire lié à la fermeture de la décharge habituellement utilisée a induit une augmentation des coûts de stockage.

❹ Nous avons procédé à un amortissement extraordinaire d'un montant de CHF 20 000.00 pour les conteneurs aériens que nous avons en réserve dans notre inventaire.

❺ Vente de bennes d'occasion.

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

Annexe

Annexe aux comptes annuels

1. Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Vadec SA, La Chaux-de-Fonds
La société est exonérée fiscalement.

2. Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (Art. 957 à 962).

Liquidités: les comptes courants bancaires, PostFinance et les caisses sont considérés comme liquidités.

Débiteurs: la provision pour perte sur débiteurs est calculée à 100% après le 2^e rappel.

Immobilisations en cours de construction: les études et pré-études, approuvées par la Direction sont incluses.

Immobilisations corporelles: elles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

3. Notes sur certaines rubriques des états financiers

3.1. Taxe au sac du canton de Neuchâtel (SacNEVa)

Selon convention, le Conseil d'Etat a chargé Vadec SA de faire fabriquer et distribuer les sacs poubelles, d'encaisser et gérer les taxes, d'établir un décompte annuel détaillé des montants des taxes au sac perçues et finalement de rétrocéder aux communes la part de la taxe leur revenant.

Pour éviter toute contestation sur l'utilisation des taxes encaissées, deux comptes bancaires particuliers ont été ouverts pour traiter toutes les transactions se rapportant aux taxes perçues et leur redistribution. Fin septembre 2021, le solde des comptes ouverts auprès de la BCN et de la Raiffeisen, présent dans les avoirs bancaires, se monte à CHF 3 265 047.47 (CHF 2 585 934.44 à fin septembre 2020). Présentée sous la rubrique « autres dettes à court terme », la provision pour le produit de la taxe au sac à restituer aux communes s'élève à CHF 3 461 731.65 (CHF 3 535 977.88 à fin septembre 2020).

La restitution de la taxe au sac aux communes pour l'année civile 2020 s'est élevée à CHF 3 465 980.82 (CHF 3 071 894.85 pour l'année civile 2019). Celle-ci s'est faite au prix de CHF 165.00 par tonne (CHF 150.00 l'année précédente).

3.2. Dépôts à court terme

Dépôt à :

- Strid SA pour CHF 200 000.00 avec remboursement en octobre 2021
- Vivaldis pour CHF 500 000.00 avec remboursement en novembre 2021.

Le dépôt auprès de la Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises a été transféré dans les dépôts à moyen et long terme (voir annexe 3.4).

3.3. Participations

Société, forme juridique et siège	% participation – part au droit de vote / capital	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
ISDS Oulens SA Oulens-sous-Echallens	20 actions – 10%	20 000 . 00	20 000 . 00
CSC Déchets SA La Chaux-de-Fonds	2000 actions – 50%	127 000 . 00	127 000 . 00
COSEDEC coopérative Yverdon-les-Bains	4 parts sociales – 20%	40 000 . 00	40 000 . 00
Vatri SA Milvignes / Colombier NE	245 actions – 49%	245 000 . 00	245 000 . 00

3.4. Dépôts à moyen et long terme

Dépôt auprès de:

- Vivaldis pour CHF 7 000 000.00
- Vatri SA pour CHF 702 849.93
- STRID pour CHF 300 000.00
- Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises pour CHF 17 954 276.54.

3.5. Immobilisation en cours de construction

Un montant de CHF 3 182 311.07 constitue les premières dépenses consenties dans le cadre du projet VADEC+.

3.6. Passifs de régularisation

	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
Provision 13 ^e salaires	346 177 . 20	336 526 . 25
Factures à recevoir	361 673 . 46	747 680 . 00
Autres (cautions pour conteneurs)	18 798 . 00	21 048 . 00
Rétribution aux communes	354 020 . 00	61 000 . 00
Total passifs de régularisation	1 080 668 . 66	1 166 254 . 25

3.7. Provisions à court terme

	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
Provision pour heures supplémentaires et vacances	619 907 . 70	631 610 . 30
Total	619 907 . 70	631 610 . 30

3.8. Provisions

Durant l'exercice sous revue, la présentation des différentes provisions a fait l'objet d'un toilettage et figure désormais au bilan par activité.

3.9. Capital-actions

Le capital-actions est constitué de 180 000 actions d'une valeur nominale de CHF 100.00 chacune. Il est détenu par les collectivités publiques et entreprises en mains publiques selon la répartition suivante:

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
Commune de Boudry	3 432	1.91
Commune de Brot-Plamboz	64	0.04
Commune de Corgémont	1 155	0.64
Commune de Cormoret	449	0.25
Commune de Cornaux	824	0.46
Commune de Cortailod	2 059	1.14
Commune de Cortébert	577	0.32
Commune de Cressier	1 098	0.61
Commune de La Chaux-des-Breuleux	64	0.04
Commune de La Ferrière	321	0.18
Commune de La Grande Béroche	4 324	2.40
Commune de La Neuveville	2 128	1.18
Commune de La Sagne	706	0.39
Commune de La Tène	1 716	0.95
Commune de Lignières	412	0.23
Commune de Milvignes	5 216	2.90
Commune de Montfaucon	641	0.36
Commune de Muriaux	385	0.21
Commune de Nods	412	0.23
Commune de Renan	834	0.46
Commune de Rochefort	549	0.31
Commune de Saignelégier	1 347	0.75
Commune de Saint-Blaise	2 128	1.18
Commune de Saint-Brais	64	0.04
Commune de Sonceboz-Sombeval	1 026	0.57
Commune de Sonvilier	1 091	0.61
Commune de Soubey	57	0.03
Commune de St-Imier	5 068	2.82
Commune de Val-de-Ruz	8 101	4.50
A reporter	46 248	

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
Report	46 248	
Commune de Val-de-Travers	343	0.19
Commune de Villeret	834	0.46
Commune d'Enges	137	0.08
Commune des Breuleux	1 091	0.61
Commune des Planchettes	128	0.07
Commune d'Hauterive	1 441	0.80
Commune du Bémont	257	0.14
Commune du Cerneux-Péquignot	257	0.14
Commune du Landeron	2 265	1.26
Commune du Noirmont	1 026	0.57
Commune La Chaux-du-Milieu	257	0.14
Commune Les Bois	770	0.43
Commune Les Enfers	64	0.04
Commune Les Ponts-de-Martel	962	0.53
Commune Plateau de Diesse	1 236	0.69
Municipalité de Courtelary	962	0.53
Ville de La Chaux-de-Fonds	27 053	15.03
Ville de Neuchâtel	29 086	16.16
Ville du Locle	9 936	5.52
SEOD	9 879	5.49
SIDP	6 022	3.35
STRID SA	13 728	7.63
Celtor SA	8 018	4.45
Viteos SA	18 000	10.00
Total	180 000	100%

3.10. Réserves facultatives et légale issues du bénéfice :

Présentation par activité. Le détail des réserves facultatives issues du bénéfice se présente de la manière suivante :

	30.09.2020 CHF	Attribution à la réserve légale	Attribution de l'exercice 2019-20	30.09.2019 CHF
Fonds de renouvellement UVTD	42 334 702 . 58	-	260 128 . 94	42 074 573 . 64
Activité 1 – Incinération	-	-	-	-
Activité 2 – Bio-déchets	15 785 . 66	-	1 948 . 29	13 837 . 37
Activité 3 – Centres logistiques régionaux	2 841 . 09	-	-24 545 . 77	27 386 . 86
Activité 4 – Boues de STEP	21 784 . 57	-	21 067 . 95	716 . 62
Activité 5 – Autres activités d'exploitation	20 385 . 63	-	25 . 73	20 359 . 90
Activité 6 – Déchèteries	12 275 . 88	-	3 040 . 27	9 235 . 61
Total des réserves facultatives et légale issues du bénéfice	42 407 775 . 41	-	261 665 . 41	42 146 110 . 00

	30.09.2021 CHF	Attribution à la réserve légale	Attribution de l'exercice 2020-21	30.09.2020 CHF
Fonds de renouvellement UVTD	44 085 553 . 75	-	1 750 851 . 17	42 334 702 . 58
Activité 1 – Incinération	-	-	-	-
Activité 2 – Bio-déchets	15 742 . 45	-	-43 . 21	15 785 . 66
Activité 3 – Centres logistiques régionaux	3 082 . 05	-	240 . 96	2 841 . 09
Activité 4 – Boues de STEP	22 017 . 06	-	232 . 49	21 784 . 57
Activité 5 – Autres activités d'exploitation	18 854 . 62	-	-1 531 . 01	20 385 . 63
Activité 6 – Déchèteries	2 470 . 70	-	-9 805 . 18	12 275 . 88
Total des réserves facultatives et légale issues du bénéfice	44 147 720 . 63	-	1 739 945 . 22	42 407 775 . 41

4. Dette envers les institutions de prévoyance

	30.09.2021	30.09.2020
prévoyance.ne (cotisation ordinaire septembre)	122 714 . 20	115 438 . 85
Total	122 714 . 20	115 438 . 85

4.1. Part au découvert

La CPCN (anciennement prévoyance.ne) est une institution de prévoyance de droit public appliquant le système de la capitalisation partielle, fondé sur le principe de la pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. La Caisse suit pleinement le chemin de croissance établi qui prévoit qu'elle augmente son taux de couverture chaque année pour atteindre 80% au plus tard en 2052.

Le découvert de la Caisse, soit la part non capitalisée des engagements, doit être garanti par la collectivité publique. Au 01.01.2021, sur la base d'un degré de couverture de 76.6% (74.2% au 01.01.2020), la part au découvert de Vadec s'élève à CHF 7 972 267.00 (CHF 8 434 684.00 au 01.01.2020).

5. Nombre de collaborateurs

	30.09.2021	30.09.2020
Nombre d'IND	78	72
Nombre d'EPT	72 . 2	66 . 4

6. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	30.09.2021 CHF	30.09.2020 CHF
Ristourne aux communes	-	61 000 . 00
Total des charges exceptionnelles uniques ou hors période	-	61 000 . 00
Vente de bennes	15 550 . 00	8 192 . 32
Total des produits exceptionnels uniques ou hors période	15 550 . 00	8 192 . 32
Total du résultat exceptionnel unique ou hors période	15 550 . 00	-52 807 . 68

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 26 janvier 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Vadec SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 30 à 53) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Pascal Tréhan
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé

Résolutions

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes :

Première résolution

Les rapports, les comptes annuels et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice portant sur la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021 sont approuvés.

Deuxième résolution

Attribution du résultat global de CHF 1 739 945.22 aux différents fonds et réserves selon le détail figurant au point 3.10 de l'annexe aux comptes annuels en page 54 du présent rapport.

Troisième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2020 – 2021.

Au nom du Conseil d'administration de Vadec SA

Le président
Antoine GRANDJEAN



Le secrétaire
Jean-Philippe PETITPIERRE



Impressum
Editeur : Vadec SA
Graphisme : SUPERO
Impression : IDM – Imprimerie des Montagnes SA

Vadec

Rue de l'Industrie 39
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 68 01
info@vadec.ch www.vadec.ch